



VOLUME 4.3.2 - ANNEXE 2 CONCERTATION

Parc éolien du confortement de Coupelle-Neuve

« SEPE LES DIX HUIT »

**Commune de Coupelle-Neuve
Département du Pas-de-Calais (62)**

Juillet 2018 – VERSION N°1

OSTWIND

CONCERTATION

Un projet intercommunal

Depuis l'implantation d'un premier parc éolien sur la Communauté de Communes en 2007 la société OSTWIND a noué une relation de confiance avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (Particuliers, élus, associations).

Le schéma régional éolien indique la volonté de conforter les parcs existants en réalisant de la densification autour des installations existantes.

Dans le cadre des échanges avec la communauté de communes, les élus locaux et les services de l'Etat ont abouti à la délibération pour la réalisation d'un dossier ZDE afin de compléter le parc existant.

La réalisation en 2011 de ce dossier sur le canton de Fruges a permis de mettre en avant les secteurs propices à une densification conforme aux caractéristiques du territoire.

, et dans un 2^{ème} temps à une implantation la plus respectueuses des enjeux humains, écologiques et paysagers.

Afin de garantir une implantation respectueuse des enjeux humains, écologiques et paysagers, Ostwind et la Communauté de Communes se sont inscrit dans un processus de concertation. En ce sens l'intercommunalité a décidé de mettre en place un comité de pilotage composé de 8 maires de la communauté de communes, de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint Omer, des bureaux d'études en charge du PLUI, Biotope (écologie), Bocage (Paysage), et de la société Ostwind, afin de prendre en compte leurs attentes dans le cadre du développement du projet éolien.

A ces comités de pilotage de suivi s'ajoutent plusieurs réunions avec les administrations et élus locaux afin de recueillir leurs recommandations.

Dans l'objectif de présenter en détail au plus grand nombre l'extension du parc éolien de Fruges, Ostwind a participé activement à l'organisation de la rencontre des énergies. Cette manifestation a été organisée pour les élus, techniciens, associations et particuliers du canton et plus largement de la Région.

Le confortement de Coupelle-Neuve

Le projet éolien intitulé Fruges 2 composé de 29 éoliennes a été déposé le 18 décembre 2015. Suite à l'instruction du dossier par les différents services et les 6 enquêtes publiques du 10 octobre au 10 novembre (6 avis favorables), la Préfecture du Pas-de-Calais a autorisée 17 éoliennes.

Sur la commune de Coupelle-Neuve, le projet initial était de 8 éoliennes. La Préfecture a autorisée 6 machines en date du 6 mars 2017 et en a refusée 2 suite à l'avis défavorable de RTE.

Après une phase de concertation avec les services de RTE, il a été proposé à la commune de Coupelle-Neuve et la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois de déposer le projet éolien conformément aux attentes de RTE (Respect des distances aux lignes haute tension et Poste source).

Dans ce cadre, la commune de Coupelle-Neuve a délibéré favorablement pour le lancement de ce projet en date du 11 novembre 2017.

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour informer la population locale de ce projet (permanence publique, affichage, distribution de flyers en toute boîte, articles de presse).

En accord avec l'ensemble des parties prenantes (élus, population, propriétaires, exploitants) les éoliennes ont été déplacée d'une centaine de mètres ce projet s'intitule : Confortement de Coupelle-Neuve.

Ci-dessous la présentation des actions de d'informations, de communications menées par la communauté de communes et la société OSTWIND menées pour le projet de Fruges 2 puis le projet confortement de Coupelle-Neuve.

Un projet intercommunal

| | | | |
|-----------|-------------|---|--|
| 2010 | 20 octobre | Communauté de Communes | Présentation générale du projet Fruges 2 |
| | 10 décembre | Presse | Journal de Montreuil – A la communauté de communes nouvelles éoliennes en vue et cap sur l'Audomarois |
| | 16 décembre | Communauté de Communes | Délibération à l'unanimité pour le lancement du dossier de ZDE |
| | 16 décembre | Presse | L'abeille de la ternoise – Les énergies renouvelables ont toujours le vent en poupe |
| 2011 | 26 octobre | Communauté de Communes | Rencontre avec Président et Vice-Président pour la préparation de l'appel d'offre pour la réalisation du dossier ZDE |
| 2012 | 20 janvier | Presse | La Voix du Nord – Réseau transport d'électricité lance le premier poste source dédié aux éoliennes |
| | 30 janvier | Presse | La Voix du Nord – Jean-Jacques HILMOINE est revenu sur une foule de projets pour 2012 |
| | 8 février | Communauté de Communes | Rencontre avec le Président sur les ZDE |
| | 06 mars | Mairie d'Hézécques | Rencontre avec Monsieur le Maire sur projet ZDE |
| | 20 mars | Mairie de Coupelle Vieille | Rencontre avec Monsieur le Maire sur projet ZDE |
| | 23 avril | Mairie de Créquy et Verchin | Rencontre avec les Maires sur le projet ZDE |
| | 16 mai | Comité de pilotage de | Réunion de lancement du dossier ZDE avec les BE Bocage et Biotope |
| | 06 juin | Comité de pilotage de | Comité de Pilotage sur le dossier de ZDE → Prévision de 30 éoliennes |
| | 16 juin | Conseil des Maires | Présentation du scénario retenu pour validation |
| | 03 juillet | Communauté de communes | Validation du scénario retenu → Implantation sur 6 secteurs (Conseil communautaire) |
| 7 juillet | Presse | La Voix du Nord – Projets de la Communauté de | |

| | | | |
|------|--------------|---------------------------------|---|
| | | | Communes |
| | 11 juillet | Administration | Rencontre avec les Services de l'Etat (DDTM, DREAL, paysagiste conseil) |
| | 11 juillet | Presse | Journal de Montreuil – Eoliennes en prévision sur le Frugeois |
| | 12 septembre | Comité de pilotage | Comité de pilotage pour entériner les zones d'implantations retenues |
| | 20 septembre | Télévision | Grand Lille TV, « C'est le Nord » - JJ Hilmoine parle du parc éolien |
| | 29 septembre | Presse | La Voix du Nord – Entre Fruges et Ostwind, une union sans nuages qui dure depuis dix ans |
| | 2 octobre | Site internet | Fressin.net – Fruges : on reparle des éoliennes |
| | 03 octobre | Presse | L'abeille de la ternoise - Fruges sur la voie des 100 éoliennes |
| | 10 octobre | Communauté de Communes | Délibération pour déposer le dossier de ZDE |
| | 12 décembre | Communauté de Communes | Rencontre avec le Président sur le projet global |
| 2013 | 30 janvier | Presse | La voix du nord- En 2013, les sous des éoliennes vont pleuvoir sur la commune |
| | 31 janvier | Presse | L'abeille de la ternoise- Coupelle neuve L'assainissement et autres grand projet |
| | 06 février | Presse | Le journal de Montreuil – Bientôt la mise en service du poste source ERDF |
| | 04 mars | Administration | Accusé de réception Préfecture dossier de ZDE → Ne sera pas instruit suite à la suppression des ZDE |
| | 28 mai | Comité de pilotage + STK, ADEME | Travail sur la mise en place d'une Société d'Economie Mixte (SEM) |
| | 19 octobre | Presse | La voix du Nord – Fruges : l'eldorado pour un secteur qui ne veut pas mourir |
| | 27 novembre | Communauté de Communes | Rencontre avec le Président sur le projet global |
| | 20 décembre | Marie d'Ambricourt | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| 2014 | 7 janvier | Mairie de Coupelle-Vieille | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 9 janvier | Mairie de Crépy | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 16 janvier | Mairie de Canlers | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 16 janvier | Mairie de | Rencontre avec le Maire pour présenter de |

| | | | |
|------|---------------|--------------------------------|--|
| | | Hézècques | l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 17 janvier | Mairie de Verchin | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 23 janvier | Mairie de Coupelle-Neuve | Rencontre avec le Maire pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 28 janvier | Site internet | Faiteslepleindavenir.com – Un maire dans le vent |
| | 6 février | Mairie de Ruisseauville | Rencontre avec le Maire et le premier adjoint pour présenter de l'implantation potentiel des machines sur la commune |
| | 30 avril | Presse | L'abeille de la ternoise – Il n'y aura pas beaucoup de changements, les projets vont être mis en place |
| | 27 juillet | Région Nord-Pas de Calais | Réunion avec AMO Régionale pour travailler sur la SEM |
| | 03 octobre | Communauté de Communes | Présentation des dernières implantations sur le Canton de Fruges |
| | 27 novembre | Presse | La voix du Nord – Le cas Frugeois : bientôt plus d'éoliennes et plus de bénéf |
| | 3 décembre | Comité de pilotage | Validation d'une manifestation : Rencontre des énergies |
| | 04 décembre | DREAL | Présentation du projet Fruges 2 à l'unité territoriale DREAL de Gravelines |
| | 13 décembre | ERDF et Communauté de Communes | Echange sur le raccordement |
| | 15 décembre | Communauté de Communes | Présentation des machines et des implantations |
| 2015 | 27 janvier | Mairie de Ruisseauville | Présentation de l'implantation définitive |
| | 28 janvier | Mairie de Crépy | Présentation de l'implantation définitive |
| | 29 janvier | Mairie de Canlers | Présentation de l'implantation définitive |
| | 03 février | Mairie de Coupelle-neuve | Présentation de l'implantation définitive |
| | 03 février | Mairie de Coupelle vieille | Présentation de l'implantation définitive |
| | 13 février | Mairie de Ambricourt | Présentation de l'implantation définitive |
| | 18 février | Mairie de Fruges | Présentation de l'implantation définitive |
| | 27 février | Mairie de Hézcques | Présentation de l'implantation définitive |
| | 26 mars | Communauté de Communes | Echange sur le projet de SEM énergie |
| | 05 mai | Grand public | Rencontre des énergies à Fruges |
| | 17 mai | Presse | La Voix du Nord – Fruges : Le parc éolien géant va s'agrandir ! |
| | 25 mai | Presse | La Voix du Nord – Le parc éolien du territoire de Fruges va encore faire des petits. |
| | 10 juin | Presse | Le journal du Montreuillois –Le Frugeois lance sa révolution |
| | 11 juin | Presse | L'abeille de la ternoise – La troisième révolution industrielle a commencé à Fruges |

| | | | |
|------|---|------------------------------|--|
| | 11 juin | Presse | L'abeille de la ternoise – Et si une partie des futurs 28 éoliennes tournaient à l'énergie citoyenne ? |
| | 12 juin | Presse | Le Moniteur – Une SEM pour développer le plus grand champ éolien français |
| | 29 juillet | Presse | Le journal de Montreuil – Les éoliennes sur TF1 |
| 2016 | 13 janvier | Presse | Le journal des éoliennes – Les bienfaits des éoliennes |
| | 9 juin | Presse | L'abeille Rencontre avec JJ Hilmoine |
| | 8 juin | Presse | Journal de Montreuil – 200 coureurs au pied des éoliennes |
| | 29 septembre | Presse | La Voix du Nord – 29 éoliennes seront implantées en 2018 |
| | 10 octobre 22 octobre 25 octobre 4 novembre 10 novembre | Enquête publique de Fruges 2 | Avis favorable sans réserve |
| 2017 | 28 février | Presse | La Voix du Nord – Le projet d'extension du plus grand parc éolien de France raboté |

La rencontre des énergies

Programme de la manifestation Salle Jean-Luc Rougé, 26 rue de la Gare à Fruges

VENDREDI 5 JUIN

Matinée réservée aux élus et techniciens (entrée sur invitation)

9h30 Ouverture de la manifestation

10h : Tables rondes sur les énergies renouvelables

12h00 Visite stand avec la présentation des implantations

Après-midi ouvert à tous (entrée libre et gratuite)

14h-18h : Atelier sur les énergies renouvelables



SAMEDI 6 JUIN

Journée Grand Public – entrée gratuite (Entrée libre)

10H00- 18H00 : Ouverture du salon au grand public

Un stand Ostwind International présente au grand public l'implantation du futur parc : Fruges 2



| | | | |
|---|-------------|---|--|
| La concertation autour de la rencontre des énergies | 4 au 11 mai | Communication toute boîte sur la Communauté de Communes | Distribution du flyers informatif sur la présentation du projet lors de la rencontre des énergies |
| | 11 mai | Presse | L'acteur rural – Rencontre des énergies, la transition énergétique pour la croissance verte |
| | 4 juin | Presse | L'abeille de la ternoise – Tables rondes, ateliers citoyens : les énergies renouvelables en débat(s) |
| | 5/6 juin | Rencontre des énergies | |
| | 6 juin | Presse | La Voix du Nord – Une journée pour tout savoir sur les bienfaits des énergies renouvelables |
| | mai | Site internet | Programme Rencontre des énergies http://economienordpasdecalais.com www.cerdd.org http://evenements.developpement-durable.gouv.fr |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES

Information sur l'extension du projet éolien

Un nouveau projet éolien, porté par la société OSTWIND, est à l'étude sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Dans le souci d'informer au mieux les habitants, des représentants de la société OSTWIND tiendront un stand

le samedi 6 juin 2015
de 10h00 à 18h00
à la Rencontre des Energies,
Salle Jean-Luc Rougé à Fruges.

N'hésitez pas à venir les rencontrer pour leur poser vos questions.

OSTWIND
Construisons ensemble l'éolien de demain

© 2015 OSTWIND. Tous droits réservés. Photos: OSTWIND. Illustration: OSTWIND. Communauté de Communes du Canton de Fruges. Communauté de Communes du Canton de Fruges. Communauté de Communes du Canton de Fruges. Communauté de Communes du Canton de Fruges. Communauté de Communes du Canton de Fruges.

La concertation liée au déplacement des 2 éoliennes de Coupelle-Neuve

- ⇒ Distribution de 250 tracts en toutes boîtes sur la commune de Coupelle-Neuve et dans les mairies avoisinantes
- ⇒ Réalisation d'une permanence publique le 28 février 2018



Projet éolien de

PERMANENCE

**Mercredi
28 février
de 16h à 19h
en Mairie**

Afin de présenter le projet en cours sur la commune de Coupelle-Neuve et d'échanger sur l'énergie éolienne, une permanence d'information est organisée en Mairie.

**Haut Pays
de Montreuillos**

OSTWIND

OSTWIND International - 3 rue du 8 Mai - 62310 FRUGES - RCS Strasbourg B 428 604

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Lors de la permanence publique, 3 habitants de la Communauté de Communes se sont déplacés pour obtenir des informations sur la nature du projet.

⇒ Affichage d'information dans les communes avoisinantes

| | |
|---|--|
| <p>Mairie de Coupelle-Neuve</p>  | <p>Mairie de Créquy</p>  |
| <p>Mairie de Fruges</p>  | <p>Mairie de Planques</p>  |
| <p>Mairie de Ruisseauville</p>  | <p>Mairie de Avondance</p>  |
| <p>Mairie de Canlers</p>  | <p>Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois</p>  |

⇒ Presse

| | | |
|-------------------|--|--|
| <p>28/02/2018</p> | <p>Le réveil de Berck, Le réveil de Montreuil et L'écho du Touquet</p> | <p>Annnonce de la permanence</p> |
| <p>07/03/2018</p> | <p>Le réveil de Berck, Le réveil de Montreuil et L'écho du Touquet</p> | <p>Grâce à la force du vent- le parc éolien de Fruges va s'agrandir avec 19 nouvelles machines</p> |

Annexes

Articles de presse

Sommaire

| | |
|-----------|----|
| 2010..... | 12 |
| 2012..... | 15 |
| 2013..... | 24 |
| 2014..... | 30 |
| 2015..... | 33 |
| 2016..... | 41 |
| 2017..... | 53 |
| 2018..... | 55 |

Revue de presse

2010

JOURNAL DE MONTREUIL
104 RUE DE METZ
85520 LE TOUQUET - 03 21 90 06 61



15 DEC 10
Hédomadaire Province
OJD : 7829
Surface approx. (cm²) : 583
N° de page : 47

Page 1/2

Fruges

A la communauté de communes

Nouvelles éoliennes en vue et cap sur l'Audomarois



La friche Legrand sera réhabilitée et comportera des panneaux photovoltaïques.

■ Après un premier refus, il y a quelques années, le canton de Fruges lorgne à nouveau vers l'Audomarois et vient d'adhérer à l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de St Omer. En mettant la main à la poche (80 000 euros), mais le président Jean-Jacques Hilmoine ne jure désormais que par cet organisme. En attendant mieux peut-être encore ?

Il est vrai le cœur du pays frugeois penche sérieusement de ce côté de la Lys là comme ça démontré une enquête du Fisac : plus de 90% de la population y fait ses courses. Il est vrai aussi que l'agence rend de précieux services aux collectivités comme aux municipalités. Et ce dans les nombreux domaines du conseil et de l'expertise sur les projets liés au plan intercommunal d'urbanisme, médiathèque, maison de santé... Tous les projets actuels de la Communauté de communes. Lors de l'assemblée générale vendredi soir à l'Espace Sagot, le président Jean-Jacques Hilmoine a vivement encouragé ses collègues maires à recourir à leurs services.

La friche Legrand

L'ancienne usine Legrand qui appartient désormais à la collectivité va poursuivre sa mue. Un projet de réhabilitation est en cours.

Ce projet selon le cahier des charges sera de conception haute qualité environnemental et énergétique. Il abritera tous les bureaux des services de la communauté de communes, des salles de réunion et les parkings seront réaménagés.

Une attention tout particulière sera apportée à la couverture des bâtiments avec la pose de panneaux photovoltaïques. C'est la société **Ostwind** Solar qui supportera le coût global des travaux, avec ceux de la Maison de la solidarité (dés-

amiantage et couverture également) estimés à 500 000 euros, en contre-partie de son exploitation et de la revente de l'électricité à EDF.

Eoliennes

Dans le cadre de la zone de développement éolien, le parc du canton va encore s'agrandir d'une quinzaine d'aérogénérateurs. Selon les directives préfectorales, cette zone prédéfinie concerne les communes de Ruisseauville, Canlers, Crépy, Verchin, Hézeques, Coupelle-Neuve, Ambricourt, Vincly...

Ce parc engendrera de nouvelles recettes soit environ 15 000 euros pour une éolienne de 2,3 mégawatts. La donne change pour les propriétaires-locataires qui désormais se partageront la redevance à 50-50 (au lieu de 60-40).

Abattoir

Cette fois-ci c'est officiel comme l'a annoncé le vice-président Germain Dollé : il va fermer ses portes. Pour 15 jours seulement et heureusement, en début d'année prochaine, pour répondre une nouvelle fois aux exigences des services vétérinaires. Le temps de mettre un petit peu de peinture par ci et de l'antirouille par là... Plus sérieusement, Jean-Jacques Hilmoine a rencontré le maire d'Hazebrouck dont l'abattoir connaît de sérieux problèmes, alors celui de Fruges équilibrera ses comptes cette année. Il est envisagé un partenariat au sein d'un même syndicat mixte avec une répartition des abattages : les bovins et les ovins à Fruges, les porcelets à Hazebrouck par exemple.

Scot

Le Schéma de cohérence et d'organisation territoriale se poursuit et pourrait voir le jour dans le cadre du syndicat mixte Lys - Audomarois. Comme on l'a expliqué un peu plus haut. La phase finale du plan intercommunal



Une quinzaine d'éoliennes supplémentaire sur le territoire.

d'urbanisme intercommunal, lié au Scot, est en cours et le choix de la commission d'appel d'offre s'est portée sur le cabinet Ingéo.

Fonds de concours

Il fait des heureux et des mécontents. Les critères ont été établis et votés par les élus eux-mêmes. Cette année, les heureux gagnants sont : Coupelle Vieille et Senlis au titre de l'enveloppe patrimoniale et Ambricourt, Canlers, Coupelle Neuve, Lebliez, Mencas et Sentis encore au titre de l'enveloppe classique (100 k euros).

Le reste des deux enveloppes sera réparti entre les communes ayant déposé un dossier. Par contre, les critères d'éligibilité pourraient être revus.

Téléphonie

La commune de Rimboval

est toujours dans « l'ombre » et les téléphones portables quel que soit l'opérateur ne passent toujours pas dans la commune. Adjoint au maire Nicolas Pichonnier a pointé du doigt ce grave problème qui porte atteinte à la sécurité même des villageois lors de problèmes survenant sur place. Fressin n'est guère mieux loti car il n'y a qu'un seul opérateur qui passe et encore avec beaucoup de difficulté. Pour conclure le capitaine Jean-Michel Hochart, commandant de la compagnie de gendarmerie de l'arrondissement de Montreuil sur Mer s'est présenté aux élus du canton. Il entend mettre en place avec ces derniers, mais aussi la population locale, une bonne coordination reposant sur la confiance et le respect mutuel de chacun.



Réunion du Conseil communautaire

Les énergies renouvelables ont toujours le vent en poupe

Les élus communautaires se sont réunis jeudi dernier pour la dernière fois de l'année civile. Il a été surtout question d'aménagement et d'énergies renouvelables, confirmant l'intérêt de la com de com pour ces questions.

- Aménagement : du pain sur la planche

L'aménagement du territoire, voilà une question qui risque de bien occuper les élus d'ici à la fin de leur mandat. On a donc beaucoup parlé de PLU et de SCOT. Ces termes un peu barbares englobent de nombreuses problématiques futures aux applications quotidiennes (transports, habitat, environnement,...).

Concernant le Plan local d'urbanisme, la phase finale de consultation est en cours. Le cabinet d'études Ingéo a été retenu pour un montant total de 174.000 euros. L'opération est prévue pour durer près de trois ans. La

com de com devrait initier un PLU (Plan local d'urbanisme) intercommunal rural expérimental - au même titre que l'intercommunalité voisine de Fauquembergues-. Ceci permettra d'obtenir de plus importantes subventions par la Région notamment (subventionnement qui pourrait aller jusque 70%). Dans la lignée du PLU, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) est revenu à la table des discussions. Il est question d'un rapprochement avec le SCOT Audomarois/Lys plus pertinent économiquement parlant. Reste à voir à quelles conditions (financières entre autres) et les possibilités réglementaires.

Pour en finir avec le rayon aménagement, l'intercommunalité va signer une convention avec l'Agence d'urbanisme et de développement de Saint-Omer pour un montant de 80.000 euros. Cette structure apportera une expertise et un sou-



La friche Legrand va être réhabilitée et la toiture devrait accueillir des panneaux photovoltaïques

ten dans tout ce qui touche de près ou de loin à ces questions (PLU, SCOT,...). «C'est un outil de travail au service des élus» résuma Jean-Jacques Hilmoine

- Energies renouvelables : place au photovoltaïque

Confirmant son caractère novateur dans le domaine, le territoire réfléchit à l'installation de panneaux photovoltaïques. Le projet évo-

qué se joindrait à celui de la réhabilitation de la friche Legrand, qui accueille les locaux de la CCCF. La toiture serait équipée de panneaux solaires sur les 2.500 m² qui constituent sa surface. La Maison de la solidarité devrait être également équipée sur une surface de 800 m². La prise en charge par la société [Dsbwin] Solar, qui prévoit par ailleurs l'installation d'un afficheur de

données de production en temps réel sur les deux sites permettra une économie de près de 750.000 euros à l'intercommunalité.

L'énergie éolienne n'est pas oubliée pour autant. Les élus ont approuvé la possibilité de création d'une zone de développement éolien qui pourrait permettre d'implanter entre 10 et 15 nouvelles machines, sachant que chaque groupe d'éoliennes doit compter 5 éléments au minimum. C'est en fait la reprise d'un ancien projet compromis par les élections municipales de 2008. «Le vent a tourné» ironisait le président Hilmoine. Ce parc potentiel donnerait la possibilité d'engranger de nouvelles recettes fiscales. Environ 15.000 euros pour une éolienne de 2,3 Mégawatts à raison de 5,5 euros par kw (au lieu de 0,96 euro qui avait cours jusqu'alors).

Anthony HOYER

2012

ÉNERGIE

Réseau de transport d'électricité lance le premier poste source dédié aux éoliennes

vendredi 20.01.2012, 05:15



Poteaux, fils et un gros transformateur seront installés pour injecter l'électricité des éoliennes sur la ligne à très haute tension.

Réseau de transport d'électricité (RTE) investit 23 millions d'euros à Coupelle-Neuve (200 habitants) près de Fruges. L'entreprise y implante, sur un terrain de quinze hectares, le premier poste source en France dédié à l'électricité issue des éoliennes.

Le but de cette installation est de collecter cette énergie, dont la tension est de 20 000 volts à la sortie des machines, et de la monter à 400 000 volts afin de l'injecter sur la ligne à très haute tension qui passe au-dessus du parc.

RTE a choisi Coupelle-Neuve pour cette raison mais aussi parce qu'on se trouve ici au coeur d'un secteur propice au développement éolien. Les 70 machines du canton de Fruges, qui tournent depuis quelques années, en témoignent. Cependant, ce poste source n'est pas destiné à recevoir leur production, qui est acheminée vers des postes déjà existants. Mais à accueillir celle des éoliennes à venir. Cet investissement montre à quel point RTE a confiance dans l'installation de nouvelles machines dans le centre du Pas-de-Calais : « Nous participons au plan climat énergie avec la préfecture et tous les partenaires. Tous les voyants sont au vert », assure Bruno Baronian.

Ce poste source sera opérationnel dans un peu plus d'un an. Personne ne travaillera sur place. Il sera entièrement télécommandé du siège régional de RTE, à Lonme, grâce au réseau de fibre optique qui a été installé et qui assurera une connexion à très haut débit. •

VALÉRY DUHAUT

La Voix du Nord

Jean-Jacques Hilmoine est revenu sur une foule de projets pour 2012

lundi 30.01.2012, 05:24 - La Voix du Nord



Jean-Jacques Hilmoine a présenté moult projets.

| FRUGES |

Décidemment, on n'arrête pas Jean-Jacques Hilmoine. Lors de la cérémonie

de voeux de la Communauté de communes du canton de Fruges, vendredi soir à l'Espace Sagot, le président a égrené tout un chapelet de projets pour la décennie à venir.

Maison de la santé.- Elle sera inaugurée le 7 juillet après six années de travail en collaboration avec le docteur Didier Delette. Elle est étroitement associée à la Maison de la solidarité et au centre intercommunal d'action sociale.

Hôpital de jour.- Cet été, l'hôpital de jour en psychiatrie du CHAM ouvrira aussi ses portes. Et avec ces deux projets structurants auxquels on peut ajouter la Maison de la petite enfance et le béguinage, Fruges est devenu un véritable espace de santé.

Zone de développement éolien.- Une nouvelle zone de développement éolien devrait voir le jour en 2012 avec une trentaine de nouvelles machines.

La Communauté de communes, qui a pris la compétence production et vente d'électricité, pourrait en acquérir un certain nombre. Ainsi, les bénéfices resteraient sur le territoire et pourquoi pas, plus tard, un tarif préférentiel bénéficierait aux habitants...

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE FRUGES**Les gardes de nuit de la maison médicale menacées, la coopération avec l'Afrique en débat**

Au terme d'un premier semestre 2012 chargé, le président de la communauté de communes du canton de Fruges Jean-Jacques Hilmoine a mené au pas de charge une dernière réunion avant les vacances. Participation au capital d'Innova.- Les élus ont décidé de souscrire une participation financière à hauteur de 12 000 E dans le capital de la société publique locale Innova. Elle a pour objet de réaliser toutes opérations de construction d'aménagement ou de réhabilitation d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux, industriels ou commerciaux, destinés à la vente ou à la location et de tout équipement public ou privé. Mais aussi de réaliser des aménagements urbains ou ruraux. Coopération avec le Burkina Faso.- Une délégation doit se rendre prochainement au Burkina Faso pour l'inauguration d'une « maison villageoise », la résultante d'une coopération entre l'instance cantonale et une association locale depuis 2007, initiée par la municipalité de Torcy depuis maintenant de longues années. Elle prend en charge les frais de ce déplacement d'un coût de 50 000 E, financé à 80 % par la Région. En effet depuis 1992, les collectivités ont la possibilité de mener des coopérations internationales. La Région a choisi de saisir cette opportunité de s'ouvrir au monde par des partenariats ciblés. Serge de Hauteclouque, le maire de Royon ne voit «

aucun intérêt communautaire » dans cette action et craint qu'elle ne s'étende à d'autres pays. Paul Fournier, le maire de Lebiez, s'apprête en effet à représenter la communauté de communes au Cameroun, dans le cadre d'une coopération internationale et d'un partenariat avec l'association Galilée et l'agence de développement de Saint-Omer. Santé : service de garde.- Pierre Desmons, le maire d'Avondance, a soulevé un lièvre concernant les services de garde médicale, notamment de minuit à 8 h. Dans le cadre d'une réorganisation, il n'y aurait plus qu'un seul numéro d'appel : le 15. Or, dans le cadre de la création et de l'ouverture de la Maison intercommunale de santé pluridisciplinaire (MISP), il avait été prévu un service de garde d'urgence, sur place, présent 24 h sur 24, avec la mise à disposition d'un logement de fonction, qui pourrait donc être amené à ne plus intervenir pendant cette période. Cependant, certains élus ne voient guère d'amélioration dans ce service depuis l'ouverture de la MISP. Éoliennes.- Pas de réunion sans que l'on évoque les éoliennes. Les élus ont rencontré dernièrement les services de l'État. Ils ont présenté plusieurs scénarios de développement dans le canton avec l'espoir de décrocher entre 10 et 49 nouvelles machines, sur les secteurs déjà ouverts aux éoliennes. En outre, dans le cadre de la

révision du schéma régional éolien, son extension sur de nouvelles zones est en question : Fressin, Sains-lès-Fressin, Créquy. Une nouvelle charte a été signée avec la société Ostwind. Embauche.- Pour faire face à l'extension de la capacité d'accueil de la Maison de la petite enfance, de 20 à 25 places, un poste d'auxiliaire de puéricultrice territoriale va être créé. Ainsi qu'un autre poste d'infirmière territoriale au sein de cette structure. Il s'agit de transformer un contrat à durée déterminée en un contrat à durée indéterminée, l'agent en poste ayant réussi son concours. Il en va de même pour un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe. Compétences.- Pour permettre la construction d'une nouvelle gendarmerie à Fruges, la Communauté de communes doit faire évoluer ses statuts. Une précédente délibération est donc annulée en attendant la régularisation. Il en va de même pour le Centre intercommunal d'action sociale dont toutes les actions ont été listées. CLAUDE VERGEOT (CLP)

Emission C'est le Nord

2^e Phase évoquée rapidement par JJ Hilmoine dans un interview de C'est le Nord

C'est le Nord : N°16 diffusée le 20/09/12

Avec Jean-Jacques HILMOINE, Maire de Fruges et Président de la Communauté de Communes du Canton de Fruges. Projet initié au début des années 2000, le parc éolien de Fruges est désormais l'un des plus grands de France. Fort de ses 70 éoliennes, ce parc participe à la reconversion énergétique et au développement économique d'un territoire rural

anciennement spécialisé dans la production houillère. Jean-Marie LEBLANC reçoit Jean-Jacques HILMOINE pour en parler.

C'est le Nord : Le parc éolien de Fruges
par GrandLilleTv OFFICIAL



GRAND LILLE TV www.grandlille.tv Dailymotion

Un flash en direct tous les quarts d'heure de 7H à 21H
Et chaque soir à 21h, le dernier match du LOSC à domicile



FRUGES

Eoliennes en prévision sur le frugeois

Les éoliennes ont été au cœur des débats de la dernière réunion de la communauté de communes du canton de Fruges qui est également partenaire d'une action de développement au Burkina Faso.

Avant les vacances estivales, les élus communaux étaient donc réunis une dernière fois, réunion qui s'est terminée autour d'un barbecue.

Eoliennes

Déjà dotée d'un des plus grands parcs éoliens avec 70 machines, la CCCF ne veut pas en rester là. Dans le cadre du schéma régional éolien qui n'est pas encore validé, elle a présenté plusieurs scénarios pour compléter le parc existant. Le projet pourrait aller de 10 à 49 machines supplémentaires avec des extensions de zones sur Hezecques, Créquy, Fruges, Coupelle-Vieille, Crépy, Vincly.

« Le nombre de machines n'est pas défini car l'état accordé des puissances. Nous allons demander la révision de ce schéma régional puis-



D'autres éoliennes en prévision sur le canton.

que les gens admettent facilement les éoliennes, les propriétaires sont d'accord, les études montrent qu'il n'y a aucune incidence sur le prix des maisons et surtout nous avons maintenant un poste sources à Coupelle-Neuve », souligne le président qui a signé une nouvelle charte avec la société O-twind.

Burkina Faso

Dans le cadre de la coopération au développement et à la solidarité internationale, la communauté de communes a accepté d'être partenaire dans la création d'une maison villageoise au Burkina Faso avec le concours de l'association AZN où est déjà impliqué Patrick Cornu, maire de Torcy et vice-président de la CCCF. Cette maison d'un coût de 54 000 euros (financés à hau-

teur de 75 % par la Région et 25 % par la CCCF) est achevée. Une délégation frugeoise de 10 personnes (élus, technicien de la CCCF et de la ville de Fruges et un représentant de la région Nord-Pas-de-Calais) se rendra au Burkina Faso pendant 5 à 6 jours à l'automne. L'intercommunalité prend en charge les billets d'avion pour ce déplacement.

Serge de Hauteclocque,

maire de Royon s'est interrogé sur l'intérêt communautaire de cette opération et a exprimé ses craintes de voir des demandes affluer de toute la planète. « C'est le principe de solidarité internationale et le choix du bureau. Il ne s'agit pas d'aider tous les pays mais de choisir un pays avec qui nous tissons des liens », lui répondra Régis Tirlemont, vice-président.

Santé

À l'aube de l'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire, Pierre Desmons, maire d'Avondances, s'est inquiété de la réorganisation des gardes des médecins la nuit et le week-end. En investissant dans la maison de santé, les élus pensaient améliorer les services sur le secteur mais comme l'a indiqué Edwige Hennequelle, maire de Vincly, « Il n'en est rien ». « Avec la création de studios à la maison de santé, un grand effecteur pourra être accueilli à Fruges », dira le président Hilmoine ajoutant ce sujet sera évoqué avec l'agence régionale de santé lors de l'inauguration.

Au fil de l'ordre du jour

La CCCF a décidé d'augmenter la subvention au SAGE de la Canche qui assure l'entretien des berges 17 375 euros au lieu de 14 458 euros), de vendre une parcelle de 13 ares 79 à Jean-Marc Cabon, géomètre pour installer ses bureaux sur la zone d'activité, de recruter 13 personnes pour l'été (6 à la collecte des déchets, 4 aux services techniques et 3 aux services administratifs).

Ouverte en 2008 avec 14 places, la maison de la petite enfance fonctionne actuellement avec 20 places pour un taux de remplissage à 97 %. Une demande est donc faite pour passer à 25 places au 1er janvier 2013 afin de répondre aux besoins du secteur. Une augmentation qui nécessite le recrutement d'une auxiliaire de puériculture.

Dans le cadre du projet de création d'une nouvelle gendarmerie, l'intercommunalité doit élargir ses compétences, chose faite avec l'accord de l'assemblée, tout comme la révision des diverses actions du centre intercommunal d'action sociale.

M.F.

BONJOUR ► Dis maman, les futures éoliennes auront-elles des ailes ?

Alors que Fruges fête hier ses dix ans de bon et loyal partenariat avec la société allemande Ostwind (voir ci-contre), certains restent farouchement opposés aux éoliennes dans le paysage montreuillois. D'autres encore luttent avec force

contre leur implantation en mer. Mais que diraient ces détracteurs s'ils voyaient ce que prévoit le marché éolien pour demain ? Car les engins du futur pourraient être projetés dans les airs à la force de leurs pales, là où les vents attei-

gnent les 300 km/h. On imagine d'ici les pilotes rejoindre les rangs des pêcheurs dans leur lutte. Mais aussi la tête des visiteurs des prochains RICV à Berck en découvrant ces certsvolants d'un genre nouveau... ■ É.A.

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

Entre Fruges et Ostwind, une union sans nuages qui dure depuis dix ans

En avril 2002, la communauté de communes du canton de Fruges et la société Ostwind scellaient leur union. Dix ans après et quelque 70 éoliennes plus tard, elles se sont retrouvées hier pour renouveler leurs vœux. Et donner ainsi un nouveau souffle à leur fructueuse collaboration...

PAR ÉLODIE ADJOUJ
montreuil@aveiljournal.fr

1 Une union signée pour le meilleur...

Dix ans après la signature de la première charte entre la CCCF et la société allemande Ostwind, spécialiste dans le développement de projets éoliens, et quatre ans après l'inauguration du premier parc, l'heure est au bilan. Et les résultats sont probants, à en croire les intervenants qui se sont succédé hier, alors qu'élus communautaires et dirigeants de l'entreprise étaient réunis à l'hôtel de ville de Fruges pour renouveler leurs engagements. Sans attendre les 100 machines espérées alors (il fut même question de 140...), le parc frugeois reste la plus grosse centrale éolienne de France avec ses 70 engins et ses 140 mégawatts générés (256 sur tout le territoire). « C'est une référence absolue », a insisté Ulrich Lenz, fondateur de la société avec son épouse Gisela Wendling-Lenz. « Fruges est un exemple, a renchéri Fabien Kayser, PDG. Avec tout ce qu'il y a autour... »

2. a fait des petits...

Écologie, économie, social... Les éo-



Jean-Jacques Hilmoine entouré des dirigeants de la société allemande d'énergie éolienne Ostwind.

liennes ont permis de créer une quarantaine d'emplois directs (entre l'entretien et la maintenance des machines, leur exploitation et leur développement) et une soixantaine d'emplois induits. « De 1,5 million d'euros en 2002, les ressources de la CCCF sont aujourd'hui de 4,9 millions d'euros. Cela a permis le développement de nombreux projets : maison de la petite enfance, des jeunes, de la solidarité, de la santé, le bétail, la politique pour la jeunesse... Sans

« Il s'agira de subventionner les particuliers et réduire de 30 % le coût de l'énergie. »

oublier ceux en cours : l'hôtel communautaire, la pépinière d'entreprises, la gendarmerie et l'éco-quartier », ajoute le maire frugeois.

3. Une union sous le signe de l'engagement

Pourquoi une charte ? « Il s'agit d'un document moral, précise Jean-Jacques Hilmoine, président de la CCCF. D'un côté, on s'engage à faciliter les démarches d'Ostwind, notamment avec les administrations. De l'autre, ils s'avancent à payer une redevance à la commune de 1 500 euros par machine installée, et à soutenir les projets sportifs et culturels du territoire. » Ainsi, l'entreprise participe financièrement aux Poales fressinoises ou au Badinage artistique qui se tiendra en octobre. Elle est aussi sollicitée par les groupes de chasseurs, etc.

4. Une union qui n'a pas dit son dernier mot

Mais les deux partenaires ne comptent pas en rester là. La nouvelle charte signée hier trace ainsi les prochaines étapes. D'abord compléter le parc actuel pour atteindre les

100 machines. Soit une trentaine d'éoliennes de plus. La CCCF a déjà délimité six nouvelles zones de développement éolien (avec plusieurs scénarios d'implantation possibles), qu'elle votera en conseil communautaire le 10 octobre : Crépy, Ruisscauville, Coupelle-Neuve, Canlers et Ambricourt, le complément de la zone Coupelle-Vieille et Hézeques et enfin la densification de Fruges. Avec l'espoir de voir tourner les premières pales « dans trois ans », indique Fabien Kayser. Par ailleurs, la société allemande s'est engagée à faire un don de 1,3 million d'euros à la CCCF qui voulait devenir propriétaire d'une éolienne. « C'était compliqué, alors on a trouvé cet arrangement », explique Jean-Jacques Hilmoine, qui n'a pas renoncé à son projet de parc éolien citoyen. D'ailleurs, la communauté de communes espère être propriétaire de quelques-unes des nouvelles machines et a pris, dans cette optique, la compétence de production et de vente d'électricité. « Il s'agira de subventionner les futures constructions, comportant obligatoirement des installations "durables", et de réduire ainsi de 30 % le coût de l'énergie. » Le futur Plan local d'urbanisme intercommunal devrait aussi faire la part belle aux autres énergies renouvelables : solaire, méthane...



D'ici peu, Ostwind et la communauté de communes espèrent que le parc frugeois atteindra les cent machines. PH. ARCHIVES É. BRIDE

L'ABELLE DE LA TERNOISE

Article du 03/10/2012 à 15:39

FRUGES : Sur la voie des 100 éoliennes



Il y a tous justes dix ans, Jean-Jacques Hilmoine en sa qualité de président de la com de com de Fruges, et la société Ostwind décidaient d'un commun accord de «graver leurs noms» au bas d'une convention. Depuis, 70 éoliennes ont vu le jour et 30 nouvelles sont en préparation, ce qui porterait à cent le nombre de machines sur le territoire de la com de com du canton de Fruges.

Article rédigé par :
Julien Bienaimé



Par Claude

Mardi, 02 Octobre 2012

FRUGES : Un nouveau vent porteur d'éoliennes bienfaitrices.

La lune de miel se poursuit entre les élus de la Communauté de communes et la société allemande Ostwind qui développe, conçoit, construit et exploite des parcs éoliens en France, en Allemagne et en République Tchèque. Le canton de Fruges dispose du plus grand ensemble éolien de France avec 70 éoliennes d'une puissance totale de 140 MW. Ce projet ambitieux, été initié en 2001. Depuis la mise en service des parcs, grâce aux retombées économiques générées, principalement des retombées fiscales, le budget de la Communauté de Communes est passé de 1,5 à 4,9 millions d'euros, ce qui a permis de mettre en œuvre de nombreux projets, Maison de la petite enfance, de la Santé pluridisciplinaire, etc. Mais le territoire ayant encore du potentiel pour l'installation d'éoliennes supplémentaires, les élus ont émis le souhait de renforcer le parc existant. Vendredi Jean-Jacques Hilmoine, président de la Communauté de communes et les maires du canton ont accueilli Ulrich Lenz, le PDG fondateur de la société et Fabien Keizer, directeur d'Ostwind international pour la signature d'une nouvelle charte. Bien qu'on ne puisse actuellement pas définir le nombre d'éoliennes exact, les élus souhaiteraient que le projet comporte 30 machines, pour le porter à 100 sur le territoire. Puisque le développement et la construction des premiers parcs se sont très bien déroulés, et qu'Ostwind est resté engagé auprès de la Communauté de Communes, c'est tout naturellement qu'elle a été chargée du développement de ce nouveau projet. Cette charte va fixer les règles de travail commun et l'implication d'Ostwind dans la vie locale car, comme lors du premier projet, elle s'est engagée à faire un don à la Communauté de communes. Cette dernière possède désormais la compétence production et vente d'électricité et se verrait bien propriétaire de l'un des générateurs. A l'heure actuelle, le projet en est encore à ces débuts mais les implantations devraient concerner les villages de Crépy, Ruisseauville, Coupelle Neuve, Canlers, Ambricourt, Coupelle Vieille et Fruges. Les premières pâles devraient tourner d'ici 3 ans. Et cela n'est peut-être pas encore fini car les élus ont demandé la révision du schéma éolien car il reste encore de nombreux projets dans leurs cartons : hôtel communautaire, gendarmerie. Même si les éoliennes ont généré une cinquantaine d'emplois, Jean-Jacques Hilmoine, regrette les tergiversations du début du projet qui ont privé Fruges d'une unité de production des générateurs sur place.



2013

L'abeille de la ternoise 31 janvier 2013

COUPELLE-NEUVE

L'assainissement : grand projet

■ Les élus de Coupelle-Neuve ont accueilli leurs concitoyens dans la salle des fêtes dimanche midi à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Thierry Demagny, adjoint, a présenté les vœux du conseil municipal à Jean-Claude Costenoble puis remis en mémoire aux Coupellois les réalisations de 2012 au profit de la commune et ses 200 habitants.

Le maire a tout d'abord fait le point sur l'emploi avec le chantier-école permettant la rénovation du bâtiment école-mairie, l'embauche de deux emplois CAE, la transformation du contrat CUI de Samuel Chuin en Emploi Avenir et l'embauche d'un second emploi identique avec la commune de Canlers.

Sur le plan des aménagements et travaux, l'année 2013 verra sans doute la fin d'installation du poste électrique dont les retombées financières devraient être intéressantes.

Les archives communales seront restructurées et des travaux devront être entrepris à l'église (soubassement notamment). Le réseau RTE remettra en état le chemin vicinal n°4 et apportera son aide pour améliorer le fonctionnement des bassins de retenue des eaux.

La Route du bois, qui prend le départ de Coupelle-Neuve, continuera à s'enrichir avec de nouveaux aménagements tou-



Les habitants ont écouté attentivement leurs élus.

jours financés par l'Office de tourisme intercommunal de la com de com du canton de Fruges, une signalétique devrait être installée pour indiquer la mairie, l'école et la salle communale sur des supports en bois, bien entendu, que l'association EUREKA pourrait confectionner.

L'assainissement

L'assainissement collectif sera le grand projet de l'année afin que chaque habitation puisse être raccordée à un réseau, les eaux usées sont traitées collectivement au niveau d'une station d'épuration. La pré-étude de 2006 faisait apparaître un coût d'environ 600.000€ HT. En l'état actuel des choses, le subventionnement serait de 30 à 40% avec une avance de 20 à 30% (à rembourser à taux zéro). L'autre alternative, pour le cas où le coût paraîtrait excessif, serait l'assainissement autonome, plus-

contraignant.

Autres projets

L'installation d'éolennes suit son cours avec une centaine de parcelles pouvant accueillir des appareils. S'il est validé, après enquête publique, une répartition équitable sera entreprise pour la mise en place des aérogénérateurs par la Société Ostwinç.

La commune faisant partie du pôle central du PLUI, le zonage en cours a fait naître l'idée d'une zone de développement de l'habitat. Elle pourrait accueillir un quartier mixte composé de logements locatifs, d'accessions à la propriété et d'un mini-béguinage, le tout bien entendu à l'échelle du petit village.

Le poste électrique implanté sur le territoire de la commune devrait pouvoir aider les élus à la réalisation des tous ces projets audacieux et permettre ainsi au village d'aller de «l'avant».

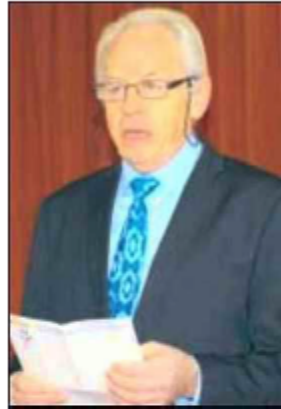
COUPELLE-NEUVE

En 2013, les sous des éoliennes vont pleuvoir sur la commune

À Coupelle-Neuve, la population retient son souffle dans l'attente de bonnes nouvelles, sonnantes et trébuchantes. Et elles devraient commencer à tomber en 2013 comme l'a annoncé le premier magistrat, Jean-Claude Costenoble, dimanche à la salle communale lors de la cérémonie des vœux. On parle, grâce aux éoliennes, de sommes astronomiques que même le maire hésite à divulguer, pour ne pas décevoir ses administrés, ni tirer de plans sur la comète trop hâtivement. Il s'agirait de plus de 100 000 € par an alors que les investissements représentent bon an mal an 30 000 € pour la commune. En effet les travaux de constructions du poste source d'ERDF qui va injecter l'électricité des éoliennes dans le réseau et la ligne de 400 000 volts s'achèvent. La fin des branchements est prévue en juin. Jean-Claude Costenoble a ensuite expliqué les projets des élus.

Assainissement. - les élus ont choisi l'assainissement collectif en liaison avec le syndicat des eaux de Fruges-Coupelle et devrait pouvoir disposer des services de la station d'épuration du chef-lieu de canton. À charge pour elle de réaliser les travaux sur son territoire. Une première étude de faisabilité, réalisée en 2006, se montait à 600 000 € avec une taxe d'assainissement de 1,50 € par mètre cube d'eau. Des subventions sont attendues de 30 à 40 % ainsi que des prêts à taux zéro.

Éoliennes. - Dans le cadre de la nouvelle zone de développement éolien (ZDE), Coupelle-Neuve pourrait recevoir encore plusieurs machines. La société Ostwind a



Jean-Claude Costenoble dit merci aux éoliennes

contacté plus d'une centaine de propriétaires pour connaître leur avis. Si le préfet donne son accord, les élus choisiront les emplacements en fonction des données techniques sur le terrain.

Plan local d'urbanisme intercommunal. - Coupelle-Neuve fait partie du pôle 1 avec Fruges et Coupelle-Vieille. Le village est constitué actuellement de 70 habitations environ et dans le cadre de ce PLUI, il pourra disposer de 20 nouvelles constructions pour les 15 années à venir.

Projet. - Jean-Claude Costenoble a évoqué à mot couvert le grand projet de la commune : la construction d'une nouvelle salle municipale-mairie. Les élus ont décidé de ne plus louer l'actuelle, compte tenu de sa vétusté. Elle sera donc exclusivement réservée aux associations et va encore nécessiter des travaux de rénovation. ■



8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59023 LILLE CEDEX - 03 20 76 40 40

30 JAN 13

Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 274087

Surface approx. (cm²) : 456

Bientôt la mise en service du poste source ERDF

Mercredi 06.02.2013



Les élus coupellois engrangent les euros.

A Coupelle Neuve, la population retient son souffle dans l'attente de bonnes nouvelles, sonnantes et trébuchantes. Et elles devraient commencer à tomber en 2013 comme l'a annoncé le premier magistrat Jean-Claude Costenoble, dimanche dernier à la salle communale, en accueillant la population pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

On parle de sommes astronomiques que même le maire hésite à divulguer, pour ne pas décevoir ses administrés, ni tirer de plans sur la comète trop hâtivement. Plus de 100 000 euros par an alors que les investissements représentent bon an mal an 30 000 euros pour la commune. En effet, les travaux de constructions du poste source d'ERDF qui va injecter l'électricité des éoliennes dans le réseau et la ligne de 400 000 volts s'achèvent. La fin des branchements est prévue pour le mois de juin. En bon pédagogue, et ancien professeur de collège en retraite, Jean-Claude Costenoble a ensuite expliqué les projets des élus.

Emploi

Depuis plusieurs années, sa municipalité s'associe avec d'autres pour mettre le pied à l'étrier à de jeunes demandeurs d'emplois. Plusieurs ont retrouvé des contrats à durée indéterminée. Un nouveau contrat d'avenir vient d'être signé et pourrait déboucher sur une titularisation car l'employé communal va bientôt partir en retraite. Le maire a souligné l'importance des aides de l'Etat dans ce domaine de l'emploi.

Assainissement

Les élus ont choisi le collectif en liaison avec le Syndicat des eaux de Fruques-Coupelle et devraient pouvoir disposer des services de la station d'épuration du chef lieu de canton. A charge pour elle de réaliser les travaux sur son territoire. Une première étude de faisabilité, réalisée en 2006, se montait à 600 000 euros avec une taxe d'assainissement de 1,50 euro par mètre cube d'eau. Des subventions sont attendues de 30 à 40 % ainsi que des prêts à taux zéro.

Eoliennes

Dans le cadre de la nouvelle zone de développement éolien (ZDE), Coupelle Neuve pourrait recevoir encore plusieurs machines. La société Ostwind a contacté plus d'une centaine de propriétaires pour connaître leur avis. Si le Préfet donne son accord, les élus choisiront les emplacements en fonction des données techniques sur le terrain.

PLUI

Coupelle fait partie du pôle 1 avec Fruques et Coupelle Vieille. Le village est constitué actuellement de 70 immeubles environ et dans le cadre de ce plan local d'urbanisme intercommunal, il pourra disposer de 20 nouvelles constructions pour les 15 années à venir. Six dents creuses ont été répertoriées et une zone de développement déterminée pourrait accueillir du logement locatif, en accession à la propriété et un bétailage.

Projet

Jean-Claude Costenoble a évoqué à mot couvert le grand projet qui est pratiquement dans les cartons avec la construction d'une nouvelle salle municipale-mairie sur un terrain déjà acquis. Les élus ont d'ailleurs décidé de ne plus louer l'actuelle salle compte tenu de sa vétusté. Elle sera donc exclusivement réservée aux associations et va encore nécessiter des travaux de rénovation.

Fruges : l'eldorado pour un secteur qui ne veut pas mourir

PUBLIÉ LE 19/10/2013

Par La Voix du Nord



Ne cherchez pas... C'est sans équivalent : le parc éolien de Fruges (et des communes environnantes) est le plus grand de France. En tout, soixante-seize machines parsèment le paysage. « Un des rares parcs éoliens réalisés aussi rapidement, entre 2002 et 2007 », se souvient Jean-Jacques Hilmoine, maire socialiste de Fruges et président de la communauté de communes, qui se définit comme « un élu pragmatique en milieu rural ». « Vous savez, explique-t-il, mon but est simplement, avec mon équipe, de développer le secteur – sur les plans économique, social (bien-être des habitants), et environnemental – pour ceux qui y vivent déjà et en essayant d'attirer les autres. Car je suis convaincu que ce n'est pas pour la seule beauté des paysages qu'ils viendront... Ils passeront, et c'est tout. »

Un pari qui forcément, dès 2001, inclut les éoliennes, en plus de la zone d'activités de Fruges. « C'est le turbo du développement, tout simplement, poursuit Jean-Jacques Hilmoine, si elles n'avaient pas été là, il y aurait eu 2,5 millions d'euros de recettes en moins, 50 % de nos revenus. » Un manque à gagner chaque année qui aurait contraint l'élu à renoncer pêle-mêle à la maison de la petite enfance, la maison des jeunes et de l'insertion, la maison de la solidarité et de l'insertion (RSA...), sans oublier la maison de la santé pluridisciplinaire, qui fait figure de modèle dans la région. Autant de projets qui « ont nécessité 17 millions d'euros d'investissement ». Sans ça, la comparaison est toute trouvée pour l'élu : « Nous serions une belle réserve d'Indiens. »

Changement de cap

C'est dire si le maire a le sentiment d'avoir fait le bon choix, évoquant aussi le maintien sur place de quarante emplois (maintenances notamment) directement liés aux éoliennes. Raison de plus de continuer sur cette belle lancée. Trente nouvelles éoliennes sont prévues, en « réinjectant les fonds dans la politique énergétique et environnementale du secteur ».

Quelques exemples : cela permettra d'apporter des aides aux habitants pour qu'ils réduisent leur facture d'énergie, d'améliorer la qualité des eaux, d'embellir le secteur. Avec l'ambition de gagner encore plus avec les éoliennes : « Pour l'instant, ce que nous rapportent les éoliennes va à des sociétés privées, des fonds de pension... Cette fois, au moins pour dix éoliennes, nous envisageons de revendre nous-mêmes l'électricité. »

Pour un plus grand bénéfice et poursuivre la marche en avant. Sans coup féliciter, et sans opposition.

« On ne les met pas n'importe où, ni n'importe comment, pas à moins de 800 m d'une habitation », dit-il. Ça passe et tout un secteur se frotte les mains. BERNARD VIREL

Article Faiteslepleindavenir.com

Un maire dans le vent

28/01 par Guillaume dans [A la une](#), [Energie éolienne](#), [Habiter](#), [L'invité](#) [Commenter](#) »



70 éoliennes, 140 MW de puissance installée : la communauté de communes du canton de Fruges dispose du [plus grand parc éolien de France](#). Rencontre avec son président, Jean-Jacques Hihnoine. Le maire de Fruges revient pour nous sur cet équipement hors du commun.

«Nous sommes un secteur rural. En comptant les huit communes sur lesquelles sont réparties les 70 éoliennes implantées et mises en service par [Ostwind](#) on doit attendre 4000 habitants. La puissance installée représente la consommation électrique de 140 000 personnes. Il faut comprendre que ce parc constitue une installation industrielle sur notre territoire et n'avait pas vocation à alimenter la consommation locale. Notre intérêt était ailleurs. Les machines, aujourd'hui revendus à des investisseurs privés n'appartiennent pas à la commune. L'électricité générée par le vent est revendue à EDF et réinjectée dans le réseau national.



C'est par le biais de la taxe professionnelle, du loyer des terrains et d'un certain nombre de bénéfices indirects que nous profitons de cette installation. L'éolien est devenu un moteur de notre développement social, économique et environnemental. Ce projet a permis la création de 40 emplois directs et autant d'indirects. Au niveau de la communauté de communes nous sommes passés de 20 salariés à 90. Ce parc a une incidence réelle sur notre qualité de vie. Avant sa création, les ressources totales de la commune s'élevaient à 1,2 millions d'€, aujourd'hui elles sont de 5,9 millions ! L'éolien représente 60% de cette somme.



Ces revenus nous ont permis de créer une maison de la petite enfance, une maison des jeunes, une maison de la solidarité et de l'insertion, une maison de la santé pluridisciplinaire avec tous les services associés... Et même d'offrir la gratuité de la piscine à nos enfants. Et ce n'est pas fini puisque nous avons encore en projet une médiathèque, une maison du patrimoine et une piste d'athlétisme. Il existe aussi des bénéfices plus indirects : l'ADEME a constaté que depuis la création du parc, il y a 6 ans, les prix des terrains ont été multipliés par deux. Dans le même temps les demandes de permis de construire de maisons individuelles se multiplient.



Aujourd'hui nous réfléchissons à un projet d'extension, avec 30 machines supplémentaires associées à une unité de méthanisation. L'ensemble s'inscrirait dans le plan local d'urbanisme intercommunal. Nous voulons désormais devenir producteurs d'énergie : une activité qui va nous permettre de financer la rénovation thermique des bâtiments mais aussi la mise aux normes de l'assainissement non collectif. Ainsi, grâce à la force du vent et à la transformation en biogaz des déchets d'abattoirs et des résidus agricoles nous allons réduire nos consommations d'énergie et garantir la qualité de notre eau potable. Il est temps que les communes se réapproprient la production d'énergie décentralisée. C'est ainsi qu'elles accompagneront la transition énergétique. »

Crédits photo : © [Ostwind](#)

Entretien avec Jean-Jacques Hilmoine, élu à la tête de la communauté de communes

«Il n'y aura pas beaucoup de changements, les projets vont être mis en place»

■ L'ancien maire de Fruges n'a pas tout perdu puisqu'il conserve le fauteuil de président de la communauté de communes avec 2 voix d'avance sur Jean-Marie Lubret qui l'a battu dans le bourg-centre. Jean-Jacques Hilmoine n'entend pas changer ses habitudes de travail.

«Les vice-présidents ne vont pas chômeurs»
Élué avec seulement deux voix d'avance sur son éternel rival Jean-Marie Lubret, 2^{ème} vice-président, M. Hilmoine semble avoir les couleurs moins franches avec l'entrée de trois opposants dans le bureau des vice-présidents. Avec son sens de la formule habituel, il ne compte pas bouleverser ses habitudes. «Il n'y aura pas beaucoup de changements, les projets vont être mis en place dans le cadre du Plan d'aménagement et de développement durable. Je vais en faire la première étape du président». Des vice-présidents il en sou-

haitait 13 pour «respecter l'équilibre des pôles». Il en a obtenu neuf. «La mise en place des projets n'est pas simple, les vice-présidents ne vont pas chômer. Je n'ai donc pas d'inquiétude, le projet est écrit».

«La culture et le tourisme doivent se structurer en associations»

Le président définit trois dossiers prioritaires. La Maison des services et l'hôtel communautaire est le premier. «Tout est prêt, les appels d'offres sont rendus. Je vais donner les ordres de service. Les premiers coups de pioche ne devraient pas tarder. Un don d'Ornatel de 1,3 million d'euros assurera une partie du financement».

Deuxième dossier brûlant : la Maison des patrimoines à Fresin. Le président souhaite que la culture et le tourisme se structurent en association et passent des contrats d'objectifs pluriannuels avec l'intercommunalité. Il a sa petite idée sur les personnes qui pourraient être à leur tête,



Jean-Jacques Hilmoine n'entend pas bouleverser ses habitudes (photo archives).

à savoir MM. Zabrowski et Tirlémont, deux anciens vice-présidents proches du président. «Maintenant qu'on a créé les outils, je souhaite redonner la main aux acteurs». Sur le tourisme, il y a encore beaucoup à faire notamment autour de l'eau. Le Frugeois a un patrimoine riche en la matière. Et Jean-Jacques Hilmoine de citer l'étang des sources de Matringhem. «L'étang des sources est à vendre. La com de com est

prête à acheter ou faire une opération avec l'Établissement public foncier par exemple». Troisième dossier à figurer au rang des priorités : la médiathèque intercommunale. «Si on obtient 70-80% de subventions, nous la ferons... Malgré ce que certains pensent, pour qu'un territoire soit attractif, il faut développer la culture».

Une quarantaine d'éoliennes supplémentaires

devraient être implantées
On le sait, Jean-Jacques Hilmoine est un fervent défenseur des aéro-générateurs. Il est très probable que, dans les mois à venir, de nouvelles éoliennes sortent de terre. Au maximum, 43 nouvelles machines pourraient être implantées, avec une démarche innovante. «Tous les terrains possibles sont fidéjésés par un bail de 5 ans. L'étude d'impact va se terminer dans quelques mois. Une société d'économie mixte va être créée. Nous proposerons des capitaux privés et un pourcentage sera ouvert aux habitants sous forme de participation citoyenne (CIGALE,...). L'objectif est de toucher une partie des dividendes de la revente d'électricité». Ils financeraient certains projets intercommunaux comme ceux liés à la transition énergétique tels que mobilité douce (véhicules électriques,...), l'amélioration de l'habitat (OPAH) ou encore l'assainissement. «70 à 75% des habitations ne disposent pas d'un dispositif

aux normes et 15% d'entre elles sont dangereuses pour la santé humaine ! Et quand on sait qu'il faut compter entre 8 et 12 000€ pour un assainissement... On se donnerait dix ans». L'objectif du président est de modérer au maximum la participation des habitants. «Grâce aux éoliennes, les habitants n'ont pas payé un seul cent d'impôt».

Anthony HOYER

Un pôle viandes sur la zone de la Petite Dimerie
Sur le plan économique, la zone de la Petite Dimerie poursuit son développement. Une 4^{ème} «tranche» est prévue sur la belle frange entre les deux routes départementales (D928 et D343). Elle va accueillir notamment le pôle viande avec un abattoir et une salle de découpe. Absorbant une surface de 4 hectares, ledit pôle se situerait donc en face de Districlub médical. Devrait occuper l'espace également une pépinière d'entreprises.

Montreuillois : où se dresseront les futures éoliennes ?

PUBLIÉ LE 27/11/2014

PAR ANTHONY BERTELOOT

[PARTAGER](#) [TWITTER](#) [GOOGLE+](#) [Réactions \(2\)](#) Le **journal** du jour à partir de **0,79 €**

De nouvelles dispositions relatives à l'aviation civile remettent en cause certains projets éoliens, notamment côté Hucqueliers. Mais ailleurs, d'autres sont plus ou moins avancés dans le Montreuillois, notamment à Fruges, qui continue à garder une avance dans ce domaine. Tour d'horizon.



- A +

Tigny-Noyelle (canton de Berck)

Un projet de 10 éoliennes (appelées aussi aérogénérateurs) de 2,3 MW et 120 m de haut est en cours de finalisation sur le plan financier. Intervient espère voir la construction démarrer après l'été 2015 pour une mise en service début 2016. C'est l'un des plus vieux projets du secteur, démarré dès... 2001. Mais de multiples recours et soucis administratifs l'ont retardé. Le chantier a pris un nouveau tour en 2012.

Buire-le-Sec (canton de Campagne-lès-H.)

Ce chantier de 12 machines, le long de la RD 939, piétine. Après un long sommeil, le projet a été réactivé par l'État en 2010, déclenchant une enquête publique. Un recours a été porté au tribunal administratif en 2011, essentiellement motivé par des raisons esthétiques. Le développeur, InnoVent, basé dans la métropole, a gagné. Une décision obtenue en juin. Les opposants ont fait appel : « *Nous l'avons appris fin août*, explique Camille Verhaeghe. *Mais nous n'avons pas abandonné, nous croyons en ce projet.* »

Caumont

Dans le canton d'Hesdin, 8 aérogénérateurs pourraient être montés via deux projets de 4 machines chacun. Le premier est le prolongement d'un parc démarré chez le voisin Gennes-Ivergny (canton d'Auxi), depuis fin 2012. Le second implique le voisin Chériennes, dans les mêmes proportions (4 machines dans chaque commune). Mais ce projet n'en est qu'à ses balbutiements : un mât de mesures vient à peine d'être monté, les études n'ont pas encore commencé. Il est porté par Boralex, basé près de Saint-Omer. Rappelons qu'il a fallu une décision de la Cour de cassation en octobre 2013 pour qu'InnoVent soit débouté de sa demande d'installer un parc à Sainte-Austreberthe et au Quesnoy-en-Artois.

Herly (canton d'Hucqueliers)

C'est l'extension du parc de 6 machines mis en service cette année qu'Ostwind espère opérer, côté Avesnes.

Frencq (canton d'Étaples)

Le maire de Frencq depuis 2008 a hérité d'un projet qui a commencé à germer en 2004, à l'époque de son prédécesseur, Yves François. Un projet de 6 éoliennes était à l'étude. « *Le conseil municipal avait voté favorablement à l'époque, avant que le préfet n'annule. En juin 2008, le nouveau préfet (Rémi Caron) m'a dit qu'il n'y aurait pas d'éoliennes* », nous relatait Norbert Magnier à l'époque. Sauf que depuis, Pierre de Bousquet est arrivé à Arras et, à son tour, informe l'élu fin 2010 que 3 machines sur les 6 prévues seraient bien construites. « *On nous a dit que le recours administratif en prévoyait trois et qu'il n'y avait rien à faire.* » Les trois autres ont été retoquées, *a priori* parce qu'elles empiétaient sur le cône de visibilité du château de Rosamel. À ce jour, les travaux de terrassement ont été réalisés. Le montage des machines devrait reprendre au printemps.

Widehem (canton d'Étaples)

InnoVent vient de bénéficier d'un petit coup de pouce du tribunal administratif qui a enjoint la préfecture de reconsidérer le cas des 6 machines que le développeur souhaite installer côté village, le long de l'autoroute. Le maire avait très vite exprimé son souhait de ne pas voir de prolongement aux six machines dressées depuis 2000, aujourd'hui propriété de Sorgenia France. Notons que l'une d'elles a été décapitée après que les pales ont été pulvérisées par une tempête en 2012. InnoVent, qui exploite une machine depuis 2012 dans le prolongement de ce parc, a proposé de le racheter à Sorgenia. La société basée à Maisons-Laffitte n'a pas donné suite.

Des radars de l'aviation civile interfèrent du côté d'Hucqueliers et de Bourthes

Dans les communes de Campagne-lès-Boulois et Ergny, trois nouvelles machines pourraient compléter le parc de neuf aérogénérateurs mis en service l'année dernière entre ces deux communes et celle de Bourthes (déjà trois éoliennes chacune). Le projet est développé par Intervent et exploité par WPD et Enercon.

Un autre projet est plus problématique à Bourthes, en limite de Preures. Celui-ci remonte à décembre 2003. Un permis de construire a été accepté en 2009 mais le Groupement de défense de l'environnement dans l'arrondissement de Montreuil (GDEAM) a déposé un recours. Permis annulé en 2012 pour un défaut de registre dans deux communes. Le développeur, Maïa Eolis, a porté l'affaire en cour d'appel. Un nouveau permis est déposé en décembre 2011 pour 5 machines de 3,4 MW (132 m en haut de pale). Les arguments du GDEAM sont tous rejetés. Le ciel semble éclairci, mais Maïa Eolis apprend que la direction générale de l'aviation civile a opposé un avis défavorable, le projet se trouvant dans le périmètre du VOR de Bécourt, une installation qui aide à la navigation des avions ou hélicoptères. Permis de construire et autorisation d'exploiter sont refusés.

Maïa réfléchit à la suite à donner et mise sur une évolution de la réglementation de l'aviation civile : les instruments de Bécourt et Vaudringhem, sur la chaussée Brunehaut, pourraient se révéler moins utiles, supplantés par le tout-puissant GPS. Mais rien n'est moins sûr.



Le cas frugeois : bientôt plus d'éoliennes et plus de bénéf'

Jean-Jacques Hilmoine n'est pas homme à attendre. Notamment dans l'éolien. Celui qui a accueilli à bras ouverts le plus grand parc éolien de France (70 machines à travers tout le canton), mis en service entre 2007 et 2009, a décidé à nouveau de prendre les devants. Une trentaine de machines sont en cours de finalisation. Avec leur cortège de taxes « classiques », mais pas seulement : « *Le produit des ventes d'électricité va aujourd'hui à des investisseurs privés. Notre idée est que cet argent soit réinjecté, au moins en partie, au niveau local.* »

Le président de l'intercommunalité de Fruges (CCCF) vise la création d'une société d'économie mixte (SEM) composée pour un tiers par la Région, un tiers par les collectivités (CCCF et d'autres éventuellement) et un tiers par des privés. L'idée est d'ouvrir le périmètre des collectivités pour augmenter la puissance d'achat de la SEM et récupérer plus d'argent. Plus la SEM achètera de machines, plus elle touchera de dividendes... sachant qu'une éolienne coûte environ 5M €. Jean-Jacques Hilmoine s'est inspiré d'un modèle dans le Tarn : « *Le produit avec cinq machines a dégagé un résultat net de plus de 492 000 € sur trois ans en dividendes. Cela représente 143000 € pour le collègue privé, soit un placement à 8 %.* »

La trentaine d'éoliennes (20 de 3 MW et 9 de 2,8 MW) est prévue : 1 à Coupelle-Vieille, 1 à Fruges, 8 ou 9 à Coupelle-Neuve, 2 à Ruisseauville, 2 à Canlers, 2 à Ambricourt, 10 à Crépy et peut-être 1 à Verchin.

2015

La Voix du Nord

Fruges : le parc éolien géant va encore s'agrandir !

PUBLIÉ LE 17/05/2015

PAR ÉLISE CHIARI

Vingt-huit éoliennes supplémentaires à l'horizon 2018 ! Et cette fois-ci, la communauté de communes de Fruges veut carrément créer une société d'économie mixte, qui accueillerait des acteurs locaux et porterait d'autres projets écolos.



• [- A ±](#)

1 Poursuivre la rentable expansion de l'éolien

Pourquoi vingt-huit nouvelles machines ? Parce ce qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 2004 et l'implantation de la première éolienne, la communauté de communes a plus que quadruplé son budget et réalisé plus de 20 M € d'investissements (*lire ci-dessous*). Alors l'arrivée de nouveaux bébés dans le parc, c'est l'assurance d'une croissance exponentielle.

2 Redonner le pouvoir au territoire

Pour cette nouvelle fournée, le président de l'intercommunalité, Jean-Jacques Hilmoine, veut procéder autrement. « *C'est bien de percevoir le fruit des taxes mais c'est dommage que le produit de la revente électrique aille dans les poches de fonds de pension américains ou australiens* », explique-t-il. Car une fois que la société Ostwind a installé une éolienne, elle la revend. Du coup, chacune des 76 machines actuelles appartient à des privés de divers pays. Or, Jean-Jacques Hilmoine veut reprendre la main en créant une société

d'économie mixte qui achèterait les 28 éoliennes, dans laquelle les collectivités locales et même les habitants pourraient investir en devenant actionnaires.

3 Un sésame pour d'autres investissements

Les retombées de cet investissement de 110 millions d'euros (!) seraient, selon le *business plan* de Jean-Jacques Hilmoine, colossales. « *Cela permettrait de mettre en œuvre notre projet d'aménagement du territoire : développer une unité de méthanisation, baisser la consommation d'énergie, favoriser les circuits courts, rénover le cœur des villages...* »

4 Ségolène Royal à Fruges début juin ?

Le 20 avril, Jean-Jacques Hilmoine était à l'Élysée à l'invitation de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, qui a retenu le projet de transition énergétique frugeois et prévoit de débloquer 500 000 € d'aides. Les 5 et 6 juin, l'intercommunalité et le pays de Saint-Omer organisent à Fruges la Rencontre des énergies. Conférences, ateliers et échanges autour des projets sont prévus. « *Je suis en train d'œuvrer pour faire venir Ségolène Royal, car notre projet est prêt à démarrer.* »

En chiffres

76

C'est le nombre actuel d'éoliennes sur le territoire du canton de Fruges.

70

En mégawatts, c'est la production énergétique de vingt-huit éoliennes, soit l'équivalent de l'alimentation d'une ville de la taille de Lille.

700

En milliers d'euros, c'est ce que rapporte la réversion de la taxe de trente éoliennes par an à l'intercommunalité.

110

En millions d'euros, c'est le coût minimum d'investissement pour l'installation de vingt-huit éoliennes.



Le Frugeois lance sa révolution

Après la signature de la convention de territoire à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat, la communauté de communes du canton de Fruges et le pays de St-Omer ont organisé une rencontre des énergies.

La 3e révolution industrielle est lancée

Forte de ses 70 éoliennes qui ont beaucoup apporté au territoire, le Frugeois a toujours montré sa volonté d'aller de l'avant dans le domaine des énergies renouvelables. Alors que 28 nouvelles machines sont prévues d'ici trois ans sur Fruges, Coupelle-Vieille, Coupelle-Neuve, Ruisseauville, Verchin, Canlers, Ambricourt, Crépy et Hézecques, l'intercommunalité associe un projet de développement pour les 15 ans à venir avec la méthanisation, le photovoltaïque, la rénovation des logements (opération 100 000 logements), l'électro-mobilité avec 9 bornes pour les véhicules électriques mais aussi la mise à disposition de

vélos électriques pour les touristes. « Contrairement à 2002, nous voulons récolter plus encore le fruit du développement des énergies renouvelables », indique le président Jean-Jacques Hilmoine qui parle des 600 000 euros de taxes mais aussi de la constitution d'une société d'économie mixte multi-énergies dont le capital sera ouvert à 85% aux collectivités et à 15% aux privés (habitants de l'intercommunalité). « Notre objectif est que le maximum d'argent reste sur le territoire. L'idée est de produire chez nous pour des bienfaits chez nous », précise le président qui ne cache pas : « la 3e révolution industrielle est commencée à Fruges ». Il a également évoqué la sauvegarde de l'abattoir public multi-espèces en favorisant les circuits courts et en travaillant avec le collègue pour instaurer des repas bio à la cantine des écoles.

Innovation

Avant-gardiste, Jean-Jacques Hilmoine a reçu le soutien de Daniel

Percheron, président de la région mais aussi des vice-présidents, Emmanuel Caux et Vincent Léna, venu lancer le salon des énergies. Le président de la Région s'est appliqué à développer le paradoxe en milieu rural qui associe l'éternité du paysage vert à l'innovation. « Notre région ne doit pas manquer la 3e révolution industrielle et la transition énergétique qui est à la portée de l'intelligence collective ». Ce salon ouvert d'abord aux élus puis aux habitants du territoire, rassemblait des acteurs et professionnels du domaine énergétique. L'objectif était de faire comprendre que ce qui se développe sur le Frugeois peut intéresser tous les territoires mais aussi que l'énergie se décline dans de très nombreux domaines de la vie courante. Un seul regret que les habitants n'aient pas été très nombreux à se déplacer pour s'informer sur ce sujet très important pour l'avenir de la société et des générations futures M.F. ■



RENCONTRE DES ÉNERGIES NOUVELLES

« La troisième révolution industrielle a commencé à Fruges ! »

Troisième révolution industrielle. C'est plus qu'une expression dans le pays frugeois. « Elle a commencé à Fruges », lance en souriant Jean-Jacques Hilmoine, qualifié de pionnier par Daniel Percheron, le président du Conseil régional. La rencontre des énergies nouvelles, organisée en lien avec le Pays de Saint-Omer, se tenait dans le chef-lieu de canton. Tout un symbole.

Les éoliennes se dévoilent

Les habitants ont eu la possibilité de découvrir les implantations des futures éoliennes. Vingt-huit machines vont, dans les 4 à 5 ans, venir compléter le parc de 70 machines. « Nous sommes restés dans le schéma régional, nous n'avons pas prévu d'éoliennes en dehors même si nous le pouvions. Il est possible de compléter les parcs sous conditions », précisait le président de la communauté de communes. Les machines seront d'une puissance de 3MW et haute de 100 mètres. Les permis de construire vont être déposés. « Si nous faisons aussi bien qu'en 2002 (pour la 1ère tranche, ndr), nous mettrons entre 3 et 4 ans. Nous avons donc espoir d'une production à partir de 2018-2019 ». Elles pourraient générer 600 000 de taxes. Le seul produit des taxes ne satisfait plus Jean-Jacques Hilmoine. Il veut que l'argent reste sur le territoire et profite à ses habitants. Ainsi est née l'idée il y a trois ans avec Hervé Pignon, directeur régional de l'ADEME, de mettre sur pied une société d'économie mixte multi-énergies. L'idée est de

recupérer les dividendes « qui n'iront plus alimenter des fonds de pension », lançait le président. « Elle sera constituée avant la fin de l'année ».

Le chèque de 500 000 reçu du ministère de l'Ecologie au titre des territoires positifs (récompensés pour leur engagement en matière de développement durable), est vu comme une cerise sur le gâteau. « Nous pouvons aller jusqu'à 2 millions d'euros et je fais le pari que nous irons ».

En matière verte, il n'y a pas que l'éolien

La SEM sera constituée à 85% de fonds publics (la com de com mettra 200 000 sur la table) et 15% de fonds privés. Le souhait des élus est que les habitants deviennent actionnaires. Si tout va bien, la SEM s'étendra vers le Pays de Saint-Omer.

L'éolien est un premier pas, allègrement franchi. Des efforts pour développer d'autres énergies renouvelables seront effectués : la méthanisation, le photovoltaïque sur les bâtiments publics, le développement des véhicules électriques (9 bornes seront installées) avec des incitations pour choisir l'électromobilité.

Le président, tous azimuts, n'oublie pas d'évoquer l'abattoir intercommunal « que nous sommes déterminés à sauver ». Il s'agit là de réduire la consommation d'énergie en mettant en place des circuits courts, dont les contours restent à dessiner ou encore l'introduction du bio à la cantine du collège. Les idées ne manquent pas.

« Il faut mobiliser 500 millions d'euros par an »

Daniel Percheron, présent lors de la matinée inaugurale des rencontres énergétiques, n'a pas manqué l'occasion de lui adresser un clin d'oeil en évoquant « la Hilmoine Valley ». Le président de la Région évoquait le coût de la 3ème révolution industrielle « il faut mobiliser 0,5% du PIB soit 500 millions d'euros par an. C'est à portée de nos ambitions collectives ».

Son vice-président, Emmanuel Cau ne disait pas le contraire « le développement de notre région a toujours été dépendant des énergies. Le modèle économique arrive à sa fin, nous avons mis en place le cadre de la transition. Il nous faut passer de l'expérience à la généralisation ». Les retombées sur le terrain de l'emploi sont estimés bien plus importantes que dans le modèle énergétique actuel.

L'implantation d'éoliennes à Fruges a permis de mettre en place un projet de territoire et de nombreux équipements au service de la population. Un seul chiffre repris par M. Hilmoine « en 10 ans, le budget est passé de 4 à 16 millions d'euros ». ■



AMBRICOURT/FAUQUEMBERGUES.- AG DE L'ASSOCIATION ENERGETHIC

Et si une partie des futures 28 éoliennes tournaient à l'énergie citoyenne ?

Après la mise en service de la première centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais, l'association EnergETHIC veut aller plus loin. Une proposition a été faite à la com de com pour rejoindre la future société d'économie mixte (SEM) qui prévoit l'acquisition de 28 nouvelles éoliennes.

Le message porté par EnergETHIC, celui d'impliquer les citoyens du territoire dans les projets de développement des énergies renouvelables, a trouvé un bel écho avec la récente inauguration de la première centrale photovoltaïque citoyenne du département. Autour de ce pari osé EnergETHIC et la SCIC Energie citoyenne sont parvenus à mobiliser 160 citoyens, 8 entreprises, 6 associations locales, 7 CIGALES et la commune de Beaurainville.

Ce modèle d'investissement collectif et participatif, les membres de l'association d'Ambricourt aimeraient le reproduire au travers d'un des grands projets de la communauté de communes du canton de Fruges : la création d'une SEM. A l'horizon

2018, cette société d'économie mixte pourrait acquérir 28 éoliennes en sollicitant l'investissement d'acteurs publics et privés.

Le but étant que le produit de la vente d'électricité reste sur le territoire.

A l'occasion de l'assemblée générale d'EnergETHIC vendredi dernier à Fauquembergues, son président Dominique Hocquez, a fait part de son désir de rejoindre cette SEM « Une première rencontre a eu lieu avec Jean-Jacques Hilmoine. EnergETHIC est en mesure d'apporter son ingénierie pour que les citoyens du territoire puissent investir dans cette SEM et prendre part au projet ». Par ailleurs, EnergETHIC poursuit sa

mission bois-énergie qui vise notamment à accompagner les collectivités ou particuliers dans des projets de chaudière à plaquettes de bois mais aussi à sensibiliser le grand public à cette thématique (via des conférences ou des visites d'établissements disposant de ces chaudières). ■



En avril dernier, EnergETHIC inaugurait la première centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais.

par J.b.

Pas-de-Calais Une SEM pour développer le plus grand champ éolien français

La communauté de communes du canton de Fruges (8 000 habitants) travaille à la création d'une société d'économie mixte (SEM) afin d'étendre le plus grand parc éolien français (champ Ostwind), de développer d'autres énergies renouvelables (solaire et biomasse) et — point très spécifique — d'en tirer des bénéfices pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments. L'investissement pourrait aller de 20 à 110 millions d'euros selon que la collectivité se lancera seule dans l'opération ou en compagnie des cinq autres intercommunalités du pays de Saint-Omer. Engagées depuis 2008 dans une démarche de plan climat, elles doivent délibérer en juin.

Multiplication des recettes fiscales.

Les 70 machines de Fruges, qui développent une capacité de production de 140 MW, ont été construites par Ostwind International entre 2007 et 2008. Grâce à ce parc, les ressources fiscales de la communauté de communes ont été multipliées par 5, passant de 1 à 4,9 millions d'euros. Désormais, son président Jean-Jacques Hilmoine souhaite que les collectivités « s'approprient la capacité de production du parc » en créant une SEM ad hoc. Si la communauté de communes de Fruges, qui a déjà délibéré, y va seule, elle ne pourra, toutefois, miser que sur cinq machines supplémentaires de 3 MW

chacune. En revanche, si elle parvient à convaincre les élus des cinq autres territoires du pays de Saint-Omer, le projet pourrait être calibré à hauteur de 28 machines sur quinze ans, soit 70 MW supplémentaires. Jean-Jacques Hilmoine entend boucler le tour de table de la future Entreprise publique locale (EPL) en septembre prochain. La région Nord-Pas-de-Calais a déjà financé une équipe d'AMO (Cohérence Energies, Confluences, Site à watts développement et Espélia) pour préciser le projet qui, dans sa version la plus ambitieuse, se placerait parmi les leaders de la dizaine de SEM orientées éolien ou multi-énergies. ■

par Alix De Vogüé



ENVIRONNEMENT

Les éoliennes sur TF1

L'éolien est un sujet qui divise, mais qui passionne les médias. L'exemple du Frugeois, où il a été décidé de développer les éoliennes, était au cœur d'un reportage télévisé. Mercredi dernier une équipe de TF1 est venue faire un reportage sur les retombées des éoliennes à Fruges et son canton. En l'absence de Jean-Jacques Hilmoine, ce sont Claude Vergeot, André Nourry, vice-présidents et Sophie Cailleret de l'agence d'urbanisme de Saint-Omer qui ont accueilli le journaliste et son équipe de tournage. Le maire de Fressin est

revenu sur la manne des aérogénérateurs qui ont permis au budget de la Communauté de communes de passer de 1,5 million d'Euros à 5 millions d'euros avec à la clé les constructions de la Maison de la santé, de la petite enfance, de la solidarité, etc. Et en attendant mieux c'est-à-dire les 28 nouvelles éoliennes qui vont bientôt sortir de terre. Les élus veulent acheter plusieurs machines et revendre leur production. Avec le contrat Territoires à énergie positive et pour la croissance verte et pour le climat (TEPOS), ce sont encore, dans un

premier temps, 500 000 euros qui vont être injectés dans l'économie locale : rénovation de bâtiments communaux, aménagement d'aires de covoiturage, modernisation de l'éclairage public, acquisition de véhicule électrique, etc. On verra comment le journaliste analysera cette politique locale très volontariste en faveur de l'éolien, qui n'a pas son équivalent dans le Pas-de-Calais, mais qui a aussi ses détracteurs. ■



TIR À L'ARC FRUGES

Les Frugeois savent viser

La section tir à l'arc de l'Amicale laïque a proposé le week-end dernier un concours régional, Challenge Ostwind, tir à 25 mètres, à la salle intercommunale Rougé. 70 archers étaient présents au pas de tir, répartis sur 3 pelotons, issus des clubs d'Eperlecques, Ostricourt, Wormhout, Somain, Harnes, Hénin-Beaumont, Onnaing, FJEP Annezin, Méricourt, Cuincy, Faumont, Nœux-les-Mines et Fruges. Le concours s'effectue par catégorie d'âge et de type d'arc (arc classique ou arc à poulies), et débute à la catégorie Poussin (- de 11 ans) jusqu'à la catégorie Super Vétéran (+ de 60 ans).

Beaux résultats pour Fruges

Les archers locaux se sont bien défendus à l'image des poussins débutants : Noeline Labarre qui, pour son premier concours, décroche la 1ère place, Thaïs Jonville, seconde, Stan Codevelle, 4e, et Antoine Magret, 5e. Carton plein également pour les archers de la présidente Danièle Duhamel en minimes avec Lucas Labarre (1er), Mathéo Routier (2e), Léo Gamblin (3e). Chez les filles, victoire également pour Alice Barret. Chez les seniors Rémi Jonville monte sur la troisième marche du podium. Sébastien Magret (arc à poulies) se classe 5e, Alain Jonville, en super vétéran, 3e. De son côté, Danièle Duhamel remporte la victoire en super vétéran (arc à poulies) et son mari Serge Duhamel, super vétéran (arc à poulies), second. À noter sur le pas de tir, trois générations pour la famille Jonville : Alain le père, Rémi le fils, et Thaïs la petite fille. Tous les concours réalisés dans la Région comptent pour les qualifications au championnat de France UFOLEP qui se déroulera en 2016 à Nœux-les-Mines.

Une discipline à découvrir

Le club de Fruges s'entraîne chaque samedi matin de 10h à 12h et chaque lundi de 19h30 à 21h à la salle Pomart. Le matériel est prêté par l'association. Si cette discipline vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de Danièle Duhamel qui vous présentera ce sport. ■





Les bienfaits des éoliennes

Coupelle-Neuve ne serait rien sans les éoliennes et les éoliennes ne seraient rien sans Coupelle-Neuve. C'est en effet sur son territoire qu'a été construit par le Réseau de transport d'électricité (RTE) le poste source qui collecte l'énergie produite par les aérogénérateurs des alentours. Il permet de faire passer le courant de 20 000 à 400 000 volts et de l'injecter dans la ligne haute tension qui passe juste au-dessus du site transformateur EDF. Avec la clé des retombées financières importantes pour le village sous forme de taxes foncières et pour la Communauté de communes avec la contribution foncière des entreprises (CFE). Comme l'a expliqué Jean-Claude Costenoble, dimanche matin lors de la traditionnelle cérémonie des vœux : « Coupelle-Neuve peut désormais mettre en œuvre les projets dont certains remontent à plusieurs années en arrière et 2015 a vu le début des grandes manœuvres ».

Travaux

Tout commencera par l'assainissement collectif, des eaux pluviales et de l'enfouissement des lignes téléphoniques pour un coût de 463 000 euros avec un reste à charge pour la commune de 216 000 euros soit 3 000 euros par habitant. Pour un assainissement autonome, c'est-à-dire individuel, il aurait fallu compter 6 000 euros par habitant. Et pour ces derniers la municipalité aidera au raccordement. Dans la foulée la route départementale, la RD 104, qui traverse le village du nord au sud va subir une véritable cure de jouvence avec l'élargissement de la voie, l'aménagement du carrefour devant l'église, la création de trottoirs, l'assainissement pluvial et la réfection de la chaussée. Pris en charge à 100% par le Département pour cette dernière. Le coût des travaux restants se monte à plus de 400 000 euros dont la moitié à charge pour la commune après les différentes aides obtenues. Ces travaux rentrent dans le cadre du GRMU du Département (grosses réparations en milieu urbain). L'objectif des élus d'améliorer le cadre de vie de ses habitants sera donc tenu selon Jean-Claude Costenoble. Pour conclure ce dernier a évoqué la fusion de la Communauté de communes avec Hucqueliers qu'il souhaite, comme les membres de son conseil, élargir au Pays de Lumbres. Il craint cependant la disparition des petits villages et la perte d'identité du monde rural et à ses yeux : « les villages ne gagneraient pas grand-chose ». ■





RENCONTRE AVEC JEAN-JACQUES HILMOINE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Le développement des énergies renouvelables est l'un des rares leviers pour le monde rural »

A six mois de la fusion avec les voisins d'Hucqueliers, le point avec Jean-Jacques Hilmoine sur les grandes orientations économiques.

ZAL la petite Dimerie : plus que des frémissements...

«Des installations se précisent». Il est question notamment, sans que nous puissions en dire plus pour le moment, de l'installation d'une surface commerciale spécialisée en électroménager sur une superficie de 1.000 m² comprenant une zone de stockage. «L'avenir se situe plus sur des zones d'activités faciles d'accès à l'heure actuelle. C'est toute la problématique en lien avec le centre-bourg. Avec le transfert de la compétence économique dans sa globalité, il faudra réfléchir à un schéma de développement et par exemple écrire que sur une zone d'activités il n'y aura pas de surface inférieure à 300 m²».

La configuration de la ville de Fruges est en un point similaire à celle de Saint-Pol avec un axe routier très fréquenté, étroit et présentant un danger certain. La RD 928 est de ce point de vue un handicap. Ils sont nombreux les usagers de la route à traverser... très peu à s'arrêter. Par contre, pour la ZAL, l'axe devient un atout, de par son transit important. C'est l'un des axes structurants du département.



La petite Dimerie a désormais tout d'une grande, elle n'a pas fini sa croissance (photo Agence d'urbanisme et de développement de la région de St-Omer),

... et encore deux zones de 15 hectares chacune disponibles

La petite Dimerie se porte bien. Sur la zone actuelle (dite 3^{ème} zone), sept hectares sont encore disponibles mais devraient être assez rapidement occupés avec l'hôtel d'entreprises de 5 ou 6 cellules allant de 125 à 450 m² (surface estimée au total : 4.000 m²), un projet de garage et d'exposition de voitures et le gros projet de pôle viande.

Deux zones de quinze hectares chacune sont encore disponibles en cas de besoin : l'une sur le triangle formé entre les RD343 et 928 et l'autre en face de la 3ème zone, sur la droite en entrant à Fruges. Un embranchement est possible depuis le giratoire.

Pôle viande : l'appel d'offres lancé en septembre

Une chose est certaine, «l'abattoir actuel n'existera plus en 2019/2020». Les travaux d'agrandissement y sont rendus impossibles par les normes environnementales. «Il y a de moins en moins d'abattoirs dans la région et si l'on veut éviter qu'un nombre important d'éleveurs ne disparaissent... L'abattoir devra être en mesure d'abattre tout type d'animal [...]. L'enjeu est de faire de la qualité. Il restera un abattoir public mais aura vocation à être géré par la Société d'économie mixte Pôle viande du Haut-Pays, les collectivités seront majoritaires(51% contre 49% au privé), c'est une garantie que l'outil soit bien au service du territoire». Le projet de pôle viande est en effet porté par la communauté de communes mais la construction sera elle supportée, sous la forme d'une délégation de service public, par la SEM Pôle viande du Haut-Pays que le président Hilmoine souhaite réveiller. Elle dispose, selon M. Hilmoine, d'un capital de 100 000€. Loin d'être suffisant pour le moment.L'objectif est le lancement des appels d'offres en septembre, la présentation de l'avant-projet sommaire avant la fin de l'année.

Développer les énergies renouvelables : un levier pour l'économie locale Pour le président de la com de com, «l'avenir du nouveau territoire passe par les énergies renouvelables et l'activité économique. Nous ne pourrons financer le nouveau projet que si nous avons la capacité à réécrire le pacte financier et fiscal. Autrement dit, comment financerons-nous les projets ? »

Quand il dit énergies renouvelables, cela veut dire sous toutes ses formes : électrique, photovoltaïque, biométhane,... Il entend s'appuyer sur le projet éolien. 29 permis ont été déposés, l'enquête publique débute à l'automne. Ce qui fait espérer un retour positif avant Noël. Pour valoriser les énergies renouvelables, la société d'économie mixte dédiée sera indispensable et devrait permettre de belles retombées financières dans les 2 ou 3 ans à venir.

D'ailleurs, une réunion publique d'information est prévue le 28 juin à Fruges pour présenter le projet de SEM. «Le développement des énergies renouvelables est l'un des rares leviers pour le monde rural». ■

par Anthony Hoyer





200 coureurs au pied des éoliennes

Ce 8ème trail des éoliennes, organisé par l'Elan frugeois avec le concours de la Communauté de communes et de la ville de Fruges, a obtenu son succès habituel avec le retour d'un temps plus clément.

Trois distances

Dimanche matin, un peu moins de 200 coureurs se sont élancés sur les trois parcours proposés au départ de Torcy et du chef-lieu de canton. Les organisateurs, au premier rang desquels Pascal Leroy et Bruno Defebvin, avaient bien fait les choses dans la tracé des parcours et les trailers ont pu profiter au maximum de leur balade dans la forêt de Créquy, les terres du Frugeois et du Coupellois avec ses chemins de champs verdoyants, ses voyettes ombragées. Des paysages que n'a pas trop pris le temps d'admirer le vainqueur de la course des 33 km Christopher Redhead, un habitué de l'épreuve de l'Olympique Airois. Il a effectué le parcours à la moyenne effarante de 14,95 km/h. Il est vrai que derrière lui Rémi Decoster (Belgique) lui a tenu longtemps la dragée haute, même s'il était relégué ensuite sur la ligne d'arrivée à sept minutes. Dans la seconde course des 23 km, un autre habitué du trail des éoliennes, Olivier Bruno d'Aire également, a remporté une nouvelle victoire, courant à sa main. Mais derrière lui la lutte a été sévère entre Samuel Sueur, Julien Lefebvre et les licenciés du Touquet trail nature se tenant en trois minutes. Enfin dans la troisième course des 13 km qui a réuni une centaine de coureurs, Frédéric Raimond, licencié dans les Vosges, mais de retour au pays, a longtemps bataillé avec Sylvain Maniez de l'Elan de Gravelines avant de signer, lui aussi, une nouvelle victoire. Le troisième Patrice Osstyn étant relégué à plus de 5 minutes.

Les résultats

Course 33 km : 1. Christopher Redhead, 2h 12'28; 2. Rémi Decoster, 2h 19'07; 3. Maxime Despringre, 2h 23'10; 4. Julien Damburne, 2h 27'59; 5. Dister Vandamme, 2h 30'50... 8. Eveline Deblauw, 2h 35'22 : 1ère femme. Course 23 km : 1. Olivier Bruno, 1h 38'42; 2. Samuel Sueur, 1h 40'23; 3. Julien Lefebvre, 1h 41'15; 4. Geoffrey Hivart, 1h 42'17; 5. Samuel Brecqueville, 1h 43'53... 17. Mélanie Lassalle, 2h 08'03, 1ère femme. Course 13 km : 1. Frédéric Raimond, 50'56; 2. Sylvain Maniez, 52'34; 3. Patrice Osstyn, 57'37; 4. Kevin Caron, 58'49, 5. Jean-Benoît Canis, 59'08... 9. Emmanuelle Jourdan, 1h 02'04, 1ère femme. ■



29 nouvelles éoliennes seront implantées en 2018

Par La Voix du Nord | Publié le 23/09/2016

[PARTAGER](#) [TWITTER](#) [Le journal du jour à partir de 0.79€](#)



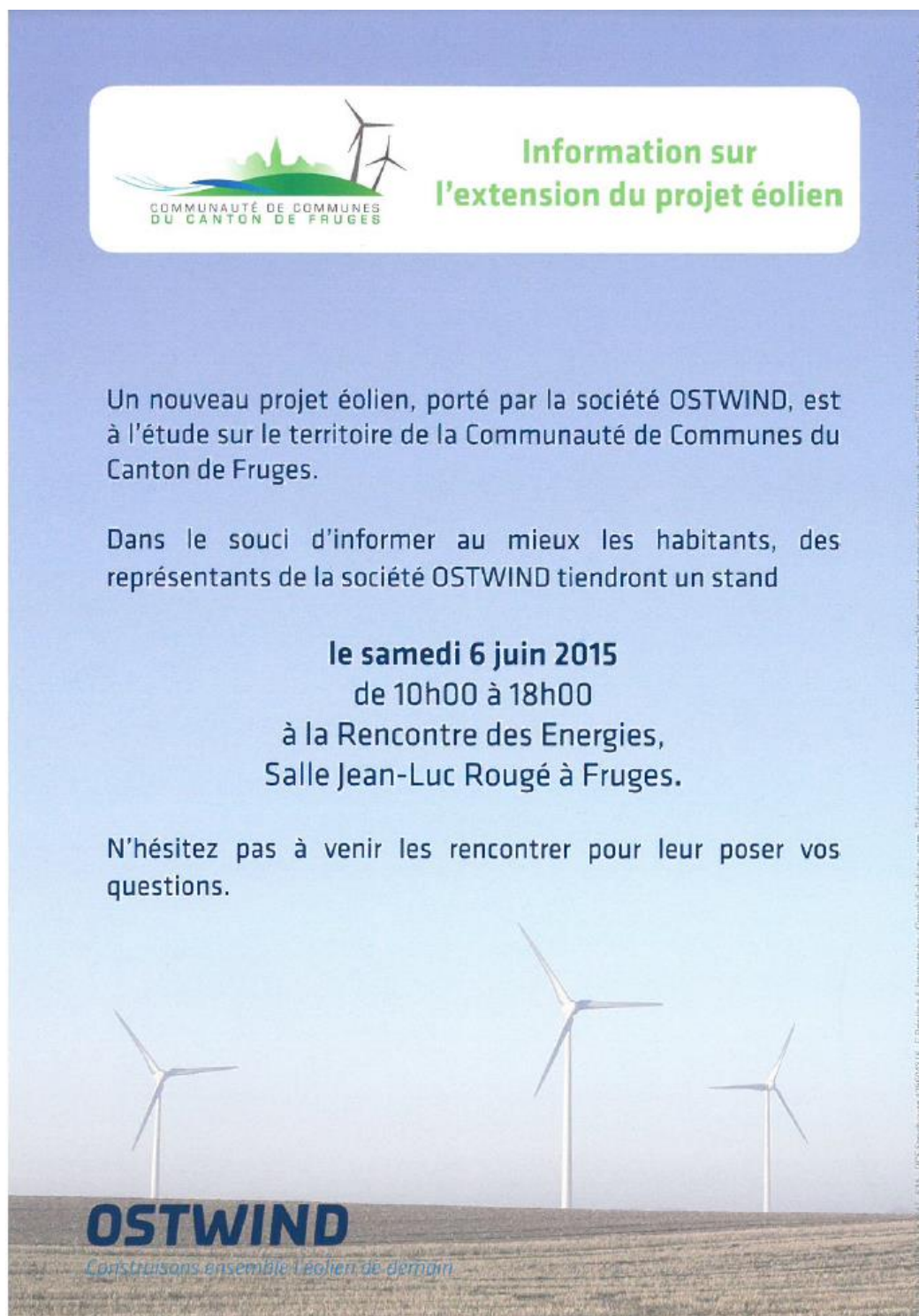
Près d'une trentaine d'éoliennes compléteront le parc éolien de Fruges

- **LECTUREZEN**

La société Ostwind vient de déposer les permis de construire pour l'installation de 29 éoliennes sur le territoire du canton de Fruges. Une enquête publique va démarrer le 10 octobre pour une durée d'un mois. Afin de percevoir le fruit de la revente électrique, le conseil communautaire s'est prononcé, mardi soir, en faveur de l'entrée de la communauté de communes dans le capital des sociétés anonymes, faisant d'elle un investisseur. Le nouveau parc éolien devrait voir le jour en 2018.

Concertation publique : « La Rencontre des énergies »

Note informative distribué dans toutes le boites du Canton de Fruges
pour le salon du 5/6 Juin



**Information sur
l'extension du projet éolien**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE FRUGES

Un nouveau projet éolien, porté par la société OSTWIND, est à l'étude sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Dans le souci d'informer au mieux les habitants, des représentants de la société OSTWIND tiendront un stand

le samedi 6 juin 2015
de 10h00 à 18h00
à la Rencontre des Energies,
Salle Jean-Luc Rougé à Fruges.

N'hésitez pas à venir les rencontrer pour leur poser vos questions.

OSTWIND
Construisons ensemble l'éolien de demain

AL SAS - WCS Scop Bourg 12400316 - Le Printemps de l'Impression - Comp'Schulz - com. Realis. par un imprimeur labellisé Imprim'Vert avec une encre végétale, sans au papier FSC® (www.fsc.org) - Photo: OSTWIND / www.ostwind.ch

Programme détaillé



« Pour faire des économies d'énergies, trouver des solutions innovantes et investir dans l'avenir. »



EAU



CLIMAT



ÉNERGIE



DECHETS

LA RENCONTRE DES ÉNERGIES

Entrée gratuite // 5 et 6 Juin 2015 //

Le Pays de Saint-Omer et la Communauté de Communes du Canton de Fruges
se mobilisent comme territoire positif !

Programme de la manifestation

VENDREDI 5 JUIN

Matinée réservée aux élus et techniciens (entrée sur invitation)

9h30 Ouverture de la manifestation

10h00 Table ronde | « La Transition énergétique : opportunité de développement territorial »

11h00 Table ronde | « Relever le Défi de la transition énergétique et écologique au service de l'adaptation du Pays de Saint-Omer au changement climatique »

12h00 Visite des stands

Après-midi ouvert à tous (entrée libre et gratuite)

14H00 – 15H15 | 1ERE SERIE D'ATELIERS

Atelier 1 Définition d'un nouveau modèle de développement économique territorial basé sur les énergies renouvelables

Atelier 2 La réhabilitation énergétique du patrimoine public

Atelier 3 Nouvelles mobilités en milieu rural : les réponses apportées par l'électromobilité

Atelier 4 La consommation responsable avec l'exemple des circuits courts alimentaires

Atelier 5 Le numérique : un levier pour un développement durable et innovant, une nécessité de bâtir des stratégies territoriales

15H15 – 16H30 | 2EME SERIE D'ATELIERS

Atelier 6 L'énergie : levier d'une nouvelle gouvernance territoriale

Atelier 7 La réhabilitation énergétique du parc privé

Atelier 8 Construire une stratégie de mobilité en milieu rural : des solutions variées et intégrées

Atelier 9 Intégrer l'économie circulaire dans les projets territoriaux

Atelier 10 Les réseaux électriques intelligents : entre solutions technologiques, opportunités sociétales et nouveaux métiers

SAMEDI 6 JUIN

Journée Grand Public – entrée gratuite

10H00 Ouverture du salon

14h00 Balade à vélo pour découvrir les magnifiques paysages du Canton de Fruges (sur inscription et dans la limite des places disponibles - 5€/vélo électrique ou gratuit avec un vélo personnel) - Contact :

A petit pas, 03.21.41.70.07

MINI ATELIERS CITOYENS

11h30 La consommation responsable

14h30 Réhabiliter son habitation

15h30 La participation citoyenne au développement des énergies renouvelables

16h30 Les nouvelles offres de mobilité

Tout au long de la journée : stands : artisans de la filière bâtiment, mise à disposition de vélos électriques, d'un atelier de réparation de vélo et exposition de véhicules électriques, des expositions, des jeux et animations pour les enfants.

La rencontre des Energies est organisée par l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer pour le Pays de Saint-Omer et la Communauté de Communes du Canton de Fruges, en partenariat avec OSTWIND.

Informations pratiques

Vendredi 5 juin (de 14h à 17h) et samedi 6 juin (de 10h à 18h).

Entrée libre, animations pour les enfants

[Salle Jean-Luc Rougé, 26 rue de la Gare à Fruges](#)



Support : L'acteur rural
Journaliste : Lucile Vilboux
Date de parution : Le 11 mai 2015
Périodicité : Quotidienne
Site : <http://village.tm.fr/acteur-rural/?2015/06/06/3113-5-et-6-juin-2015-a-fruges-62>

5 et 6 juin 2015, à Fruges (62)

Rencontre des énergies



Dans le cadre de la semaine du développement durable et afin de lancer officiellement le projet de territoire à énergie positive et la SEM énergies renouvelables, deux jours de rencontres pour élus, professionnels et grand public, sont organisés afin d'échanger autour du territoire du futur du Pays Saint-Omer et de la CC du canton de Bruges.

Cette rencontre affiche une programmation riche où chacun pourra découvrir les orientations en matière d'énergie et de développement durable.

De plus, des dizaines de professionnels seront présents sur des stands, au sein de 4 espaces :

- Bâtiment : Connaître les nouvelles techniques et tendances de la construction durable.
- Énergie : Se familiariser avec la production et la consommation responsables.
- Mobilité : Découvrir les transports plus écologiques, comme des véhicules et des vélos électriques, un stand de réparation des vélos, exposition AUD sur le véhicule électrique.
- Consommation responsable : Rencontrer les producteurs locaux, découvrir les solutions de compostage et de tri des déchets.

Pour en savoir plus, [cliquer ici](#) [fr]



Le parc éolien du territoire de Fruges va encore faire des petits

Par **élise chiari** montreuil@lavoixdunord.fr fruges. 1 Poursuivre la rentable expansion de l'éolien Pourquoi vingt-huit nouvelles machines? Parce ce qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 2004 et l'implantation de la première éolienne, la communauté de communes a plus que quadruplé son budget et réalisé plus de 20 M€ d'investissements (lire ci-dessous). Alors, l'arrivée de nouveaux bébés dans le parc, c'est l'assurance d'une croissance exponentielle. 2 Redonner le pouvoir au territoire Pour cette nouvelle fournée, le président de l'intercommunalité, Jean-Jacques Hilmoine, veut procéder autrement. « C'est bien de percevoir le fruit des taxes mais c'est dommage que le produit de la revente électrique aille

dans les poches de fonds de pension américains ou australiens », explique-t-il. Car une fois que la société Ostwind a installé une éolienne, elle la revend. Du coup, chacune des 76 machines actuelles appartient à des privés de divers pays. Or, Jean-Jacques Hilmoine veut reprendre la main en créant une société d'économie mixte qui achèterait les 28 éoliennes et dans laquelle les collectivités locales et même les habitants pourraient investir en devenant actionnaires. 3 Un sésame pour d'autres investissements Les retombées de cet investissement de 110-millions d'euros (!) seraient, selon le business plan de Jean-Jacques Hilmoine, colossales. « Cela permettrait de mettre en œuvre notre projet d'aménagement du territoire : déve-

lopper une unité de méthanisation, baisser la consommation d'énergie, favoriser les circuits courts, rénover le cœur des villages... » 4 Ségolène Royal à Fruges début juin? Le 20 avril, Jean-Jacques Hilmoine était à l'Élysée à l'invitation de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, qui a retenu le projet de transition énergétique frugeois et prévoit de débloquer 500000€ d'aides. Les 5 et 6 juin, l'intercommunalité et le pays de Saint-Omer organisent à Fruges la Rencontre des énergies. Conférences, ateliers et échanges autour des projets sont prévus. « Je suis en train d'œuvrer pour faire venir Ségolène Royal, car notre projet est prêt à démarrer. » ■



Une journée pour tout savoir sur les bienfaits des énergies positives

Par **élise chiari** montreuil@lavoixdunord.fr fruges. 1 Montrer les réalisations du territoire Ce premier salon, baptisé « Rencontre des énergies », est organisé par la communauté de communes de Fruges et le Pays de Saint-Omer. Il vise à « convaincre les élus que ce qui a été fait à Fruges, on peut le refaire ailleurs », explique le président de l'intercommunalité, Jean-Jacques Hilmoine. Vendredi, un grand nombre d'élus étaient invités en présence du président de Région Daniel Percheron, qui souhaite « avancer très vite dans cette troisième révolution industrielle » qu'est l'énergie positive. 2 La deuxième tranche d'éoliennes sur les rails Le salon est aussi l'occasion pour le public de découvrir l'implantation prochaine de la deuxième tranche d'éoliennes. « C'est un premier acte de communication pour ce projet qui est le socle de tous les autres », précise Jean-Jacques Hilmoine. Les 28 machines de cette nouvelle vague devraient voir le jour en 2018-2019. Ce projet est la vitrine d'une plus vaste opération en faveur des énergies positives : créer une unité de méthanisation, développer le photovoltaïque, engager la rénovation des logements... 3 La convention avec Ségolène Royal signée Mercredi, Jean-Jacques Hilmoine a bel et bien signé la convention d'appui financier permettant aux territoires de concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique. « Nous allons dépenser ces 500000€ au plus vite, et j'ai bon espoir que nous obtenions encore des aides par la suite », a annoncé Jean-Jacques Hilmoine. Cet argent va servir à lancer plusieurs projets : la réalisation d'audits dans des logements privés et les bâtiments publics, l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques intercommunaux, la création et l'aménagement de trois aires de covoiturage, la distribution de composteurs aux habitants, l'aménagement de cinq sites de récupération des déchets verts... « La 3e révolution industrielle a commencé à Fruges. » ■



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : RENDEZ-VOUS LES 5 ET 6 JUIN

Tables rondes, ateliers citoyens : les énergies renouvelables en débat(s)

Les 5 et 6 juin, le Pays de Saint-Omer et la communauté de communes du canton de Fruges se mobilisent comme territoire positif. Dans le cadre de la Semaine du développement durable et afin de lancer officiellement le projet de territoire à énergie positive et la SEM (Société d'économie mixte) énergies renouvelables, deux jours de rencontres sont organisés à destination de tous les publics à la salle Jean-Luc Rougé. L a d

Des stands pour découvrir les orientations en matière d'énergie

Plusieurs dizaines de professionnels seront présents répartis au sein de quatre espaces : le bâtiment (nouvelles techniques et tendances de la construction), l'énergie, la mobilité (transports plus écologiques, comme les véhicules et vélos électriques) et enfin la consommation responsable (rencontre avec des producteurs locaux, découvrir les solutions de compostage et de tri des déchets).

Le vendredi 5 après une matinée rythmée par des tables rondes à destination des professionnels et techniciens (transition énergétique et opportunité de développement), une série de 10 ateliers s'ouvriront à un public plus large (mobilité, réhabili-

tation du patrimoine public, consommateur local avec les circuits courts,...).

Balades en vélos électriques et mini-ateliers citoyens

La deuxième journée sera véritablement tournée vers le grand public avec des animations plus ludiques comme une balade en vélo électrique (avec A Petits pas basée à Ruisseauville, sur inscription auprès de l'association). Des mini-ateliers citoyens rythmeront cette 2ème journée avec les thématiques similaires sur la mobilité, la consommation responsable, etc... Tout au long de la journée, des stands seront accessibles : artisans de la filière bâtiment, mise à disposition de vélos élec-

triques, d'un atelier de réparation de vélos et exposition de véhicules électriques, des expositions, des jeux et animations pour les enfants.

Vendredi : 9h30/16h30 Samedi : à partir de 10h. Entrée gratuite. Salle Rougé. ■



Les rencontres énergies sont organisées en partenariat avec Ostwind, à l'origine du plus grand ensemble éolien de France avec -pour le moment- 70 machines.

par A.h.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Une ministre au pied des éoliennes ?

Viendra, viendra pas ? Elle courait la rumeur. Suite à sa réception à l'Élysée pour y recevoir un chèque de 500 000, Jean-Jacques Hilmoine avait dans l'idée de faire venir Ségolène Royal au pied des éoliennes. Les rencontres des 5 et 6 juin auraient été une belle occasion. Le suspens a pris fin lundi matin, la ministre ne viendra pas à Fruges. Par contre, elle recevait mercredi en début d'après-midi les élus à Paris pour la signature de la convention suite à la remise du chèque il y a quelques semaines.

Une société d'économie mixte pour plus d'autonomie

Le parc éolien de la communauté de communes de Fruges devrait s'agrandir dans les années à venir, 28 si l'on en croit le président Hilmoine réparties notamment sur deux nouveaux parcs (Coupelle-Neuve, Ruisseauville, Crépy,...). L'ambition de l'intercommunalité est de créer une société d'économie mixte avec pour objectif d'atteindre l'autonomie énergétique, en détenant un certain nombre d'éoliennes. Une société d'économie mixte (abrégé en SEM) est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques (à savoir l'État, une collectivité territoriale, ou tout autre établissement public). Cette participation majoritaire publique est plafonnée à 85% du capital depuis la loi du 2 janvier 2002. Au moins une personne privée doit participer au capital de la SEM, sachant qu'il peut s'agir d'une autre SEM.

2017

FRUGES

Le projet d'extension du plus grand parc éolien de France rabouté

Dix des vingt-sept éoliennes que comptait accueillir la communauté de communes de Fruges ne verront pas le jour d'ici 2018. Un manque à gagner de 300 000 euros pour la collectivité, qui a multiplié son budget par quatre grâce à toute l'énergie renouvelable dégagée depuis 2004.

Par Adrien Therby | Publié le 28/02/2017

[PARTAGER](#) [TWITTER](#) Le journal du jour à partir de 0.79€



Depuis 2004, la communauté de communes de Fruges a fait de l'éolien une source de revenus considérable. PHOTO PHILIPPE PAUCHET.

LECTUREZEN

Plus grand parc éolien de France, avec **76 machines et 140 mégawatts de puissance (ce qui représente l'alimentation de la ville de Lille)**, la communauté de communes de Fruges aspirait à un projet encore plus grand : celui d'instaurer 27 nouvelles machines sur le territoire, d'ici 2018, pour une puissance de 74 mégawatts et 110 millions d'euros d'investissements. Un projet initié par l'ancien président de la communauté de communes, Jean-Jacques Hilmoine, poursuivi logiquement par son successeur, Philippe Ducrocq.

Enquête publique positive

Après une enquête publique validée, « *où très peu de gens ont émis des commentaires négatifs* » d'après Claude Vergeot, le maire de Fressin, tout semblait bien parti donc, pour que le projet d'extension du parc éolien poursuive son bonhomme de chemin.



Sur les 27 éoliennes prévues, 17 seulement ont été validées.

Seulement, Philippe Ducrocq, lors du conseil communautaire de ce lundi soir, apportait alors une mauvaise nouvelle. « *Lors de l'examen du dossier, la commission de la préfecture d'Arras a passé un coup de rabet, essayant de limiter au maximum le nombre d'éoliennes en construction.* ». Sur les 27 éoliennes prévues donc, 10 ont été tout simplement retirées du lot, dont la grande majorité sur le territoire de Crépy. Aie.

Coup de massue

Un véritable coup de massue sur la tête de la communauté de communes, qui, **depuis 2004, fait de l'éolien une source de revenus considérable, quadruplant même le budget de la collectivité.** Surtout que pour cette extension, c'est une société d'économie mixte, dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques, qui achète les éoliennes.

« Oui c'est un coup dur, les retombées économiques sont énormes »

Ce « coup de rabet » représenterait un manque à gagner de près de 300 000 euros pour la communauté de communes de Fruges.

« *Oui c'est un coup dur, les retombées économiques sont énormes,* expliquait Philippe Ducrocq. *Perdre dix machines comme ça, c'est difficile. Mais il fallait s'y attendre. D'ordinaire, lorsqu'on demande deux éoliennes, on n'en reçoit qu'une.* »

En toute fin de conseil, ce dernier regrettait alors « *qu'il n'y ait pas plus d'élus présents lors de la commission, pour défendre le projet* », même s'il admet volontiers « *que cela n'aurait pas changé grand-chose...* »

HAUT-PAYS

MUSIQUE

Le blé en herbe de l'Avenir fressinois

FRESSIN Musiciens et comédiens, ils excellent dans l'art pour le plaisir des spectateurs

Dans l'âme d'un musicien sommeille toujours un artiste. Dans celle d'un membre de l'Avenir fressinois c'est le théâtre qui revient comme un leitmotiv. Une passion qui se transmet de générations en génération. En effet, la société musicale est l'une des plus anciennes du village, mais aussi l'une des plus jeunes de par l'âge de ses adhérents.

Dimanche matin, le président Bertrand Pichonnier a rassemblé ses outils pour l'assemblée générale ordinaire en présence de Claude Vergeot, le premier magistrat de Fressin et son homologue de Planques, Paul-Marie Vienne. L'année 2017 a été ponctuée de sorties mais aussi d'animations diverses et d'un stage de perfection pour les musiciens de l'harmonie. Les séances théâtrales de ce début d'année ont connu un succès sans précédent avec deux fois plus de spectateurs que de coutume. Il est vrai que la réputation des comédiens a désormais dépassé les limites du canton et que la qualité du programme proposé, et notamment les pièces comiques patoisantes, fait l'unanimité. L'organisation sera peaufinée pour permettre à davantage de musiciens de s'impliquer au côté des comédiens dont certains viennent de l'extérieur. Une réunion prépara-



De la jeunesse à l'Avenir fressinois.

toire pourrait aussi être organisée pour déterminer le choix des pièces. Cette page théâtrale tournée, Bertrand Pichonnier a repris sa baguette de président et annoncé l'achat de deux instruments, des trompettes, pour les jeunes musiciens issus de l'école intercommunale de musique et qui désormais évoluent avec leurs aînés. Par contre, avec l'assistance, il s'interroge sur l'utilité d'adhérer à la Fédération des sociétés musicales qui n'apporte pas grand-chose à son association. Le programme des

manifestations a ensuite été débattu et se compose donc d'un stage le 1er mai, du concert de printemps le 26 mai et des 4 harmonies le 30 juin, de la brocante le 8 juillet. Comme de coutume fête de la Sainte-Cécile en novembre mais la date tombe cette année le dimanche 11 novembre. Avec le centenaire de cette commémoration, le programme sera bouleversé mais l'Avenir fressinois prendra toute sa place dans cet événement. Enfin l'année s'achèvera avec le Téléthon le samedi 8 décembre. ■

RENDEZ-VOUS

FRUGES

Loto du javelot

Animé et Organisé par l'amicale laïque section javelot, il a lieu le dimanche 11 mars à l'espace Francis-Sagot, ouverture des portes à 13h, jeux à 14h30.

Déchetterie

La déchetterie, située rue du Marais à Fruges, va bénéficier d'une rénovation de sa toiture avec la pose de panneaux photovoltaïques, nécessitant sa fermeture provisoire durant les travaux.

Du 1er mars au 23 avril, des travaux de désamiantage suivis de la pose de panneaux photovoltaïques entraînent la fermeture de la déchetterie de Fruges. Les usagers qui fréquentent habituellement cette déchetterie sont invités à se rendre, le temps des travaux, à la déchetterie d'Erigny, située au hameau de Quéhen, ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements : Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois 03.61.52.80.05 - accueil@cchp.fr

Super-loto du football

Organisé par l'Association Sportive Frugeoise, il a lieu le dimanche 4 mars, à l'espace Francis-Sagot (ouverture des portes à 13h, début à jeux à 14h).

26 tirages à thème (bons d'achat - bel électroménager - paniers garnis...) dont 2 super-tirages. Tombola & Grilles Carton jaune : 3 € le carton (valable pour tous les tirages y compris les super-tirages - 5 achetés - 1 gratuit) Carton orange : 2 € le carton (valable pour tous les tirages sauf les super-tirages - 5 achetés - 1 gratuit ou plaque de 10 pour 15 €). Buvette et restauration sur place Renseignements au 03.21.41.74.55 : après 19h.

Les assises de l'OCHP

L'assemblée générale de l'Office Culturel Intercommunal du Haut Pays (OCHP) qui déroulera le jeudi 15 mars, à 18h30, à l'Hôtel Communautaire : Bilan d'activités 2017, bilan financier 2017, programmation 2018, prévisionnel financier 2018,

renouvellement du tiers des membres du collège associatif, questions diverses.

MENCAS

Fête du printemps

Elle a lieu le dimanche 25 mars, dès 9h, avec une brocante (2€ le mètre, 4 m réservés 1 m gratuit. Renseignements et inscriptions au 03.21.12.89.90.) et un concours de la meilleure tarte (prix adultes : un multicuiseur, un barbecue électrique, un téléphone sans fil ; prix enfants : carte d'achat 40, 30 et 20€). Renseignements et inscriptions au 03.21.39.53.46.). Buvette et restauration.

FRESSIN

Des « doigts d'or » au foyer rural

Pour répondre à une certaine demande, le foyer rural envisage de créer une nouvelle section de couture, broderie, tricot et travaux manuels divers, baptisée « les Doigts d'or ». Toutes les personnes, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, intéressées seront les bienvenues et notamment celles possédant une machine à coudre. Une première réunion d'information sera prochainement organisée si le nombre de personnes motivé et désireux s'investir est suffisant. Contact et renseignements auprès de Patricia Payen au 06 60 87 78 23 ou marc.payen0425@orange.fr.

Concours de cartes

Le club de l'Amitié propose son concours de cartes le samedi 10 mars, à partir de 15h à la salle Delépine. Mise : 6€ avec un lot à chaque participant. Buffet, buvette et soupe à l'oignon.

COUPELLE-NEUVE

Éolien

La société Ostwind organise une permanence publique sur l'extension du parc éolien de Fruges, ce mercredi 28 février, de 16h à 19h, en mairie. Les habitants peuvent y trouver des informations.

HAUT-PAYS

ÉNERGIE

GRÂCE À LA FORCE DU VENT

FRUGES Le parc éolien du Frugeois va s'agrandir avec 19 nouvelles machines.

L'ESSENTIEL

- **2001** : lancement des premières études pour le développement éolien
- **2007 à 2009** : installation et mise en service de 70 machines sur le Frugeois, 1er parc éolien français
- **2011** : projet de densification avec 27 nouvelles machines solliothées
- **2017** : seuls 17 aérogénérateurs ont été accordés par la préfecture
- **2018** : Une permanence publique est menée pour 2 machines supplémentaires sur Coupelle-Neuve

Précurseur en matière de développement des énergies renouvelables, la communauté de communes de Fruges s'est lancée dans des études en 2001 sous l'ère de Jean-Jacques Hilmoine. La société Ostwind est le partenaire de cette opération d'envergure et reste aujourd'hui un acteur de l'activité économique locale avec ses bureaux sur la ZAL de la petite Dimerie.

DEPUIS 2001

Si le premier dossier éolien a été revu à la baisse en nombre de machines (initialement plus de cent) suite à des actions associatives contestataires, ce sont 70 aérogénérateurs sur 16 sites qui ont poussé dans le paysage frugeois et qui font maintenant partie du décor. Ces machines ont été érigées puis mises en service en 2008. Elles tournent à la vitesse du vent et n'interpellent plus réellement mais par contre, elles rapportent au territoire et sont source de développement en matière d'emplois notamment pour la maintenance et la gestion des machines. La manne financière générée a permis à la communauté de communes de financer divers équipe-

ments et services : maison de santé, complexe multi-accueil puis grâce au mécénat Ostwind, un hôtel communautaire.

Ne s'arrêtant pas en si bon chemin et convaincu du bienfait et de la nécessité des énergies renouvelables pour notre société, Jean-Jacques Hilmoine lance un deuxième programme avec l'espoir de voir 27 nouvelles machines se dresser vers le ciel et l'idée de créer une société d'économie mixte locale afin d'être revendeur de l'électricité produite. La densification du parc éolien, le premier de France, s'officialise en 2011.

17 ACCORDÉES, 2 EN SUSPENS

Ce projet, repris aujourd'hui par la communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois (fruit de la fusion du Frugeois et de l'Hucquelois le 1er janvier 2017), a subi un revers. En effet en février 2017, la préfecture validait seulement 17 des 27 machines prévues sur les communes de Coupelle-Vieille, Fruges, Canlers, Verchin, Ambricourt, Crépy, Hézecques et Coupelle-Neuve. Une nouvelle qui a déconcerté le président Philippe Ducrocq mais surtout le maire de Crépy qui passe de 9 éoliennes prévues à seulement 1 et le maire de Coupelle-Neuve qui voit 6 machines accordées à son territoire communal sur les 8 prévues.

Mais la préfecture sur préconisation de RTE (réseau de transport d'électricité) demandait également des compléments d'informations sur 2 machines prévues à Coupelle-Neuve et jugées trop proche de la ligne tension.

« Deux machines prévues sur Coupelle-Neuve nécessitaient des compléments d'études »

Sylvain Verrière

Pour répondre aux exigences, Syl-



De 70 machines, le parc éolien frugeois devrait passer à 89.

vain Verrière, chef de projets chez Ostwind, a donc tenu une permanence publique la semaine dernière à la mairie afin d'informer les habitants sur la modification du projet et rappeler.

Seuls trois habitants (2 de Coupelle-Neuve et un de Ruisseauville) se sont déplacés.

« À terme, cet agrandissement du parc Frugeois devrait se faire avec 19 machines », indique confiant M. Verrière.

GRÂCE AU SOLEIL

Parler énergies renouvelables, c'est aussi évoquer le TEPCV (territoire à énergie positive croissance verte), engagement signé en juin

2015 par le Frugeois avec Ségolène Royal ancienne ministre de l'écologie, avec à la clé des financements importants.

Ce contrat se concrétise actuellement avec la pose de panneaux photovoltaïques sur 4 toitures pour alimenter énergiquement 6 bâtiments, appartenant à la communauté de communes.

Actuellement, les travaux sont engagés à la déchetterie de Fruges (fermée au public jusqu'au 23 avril), équipement qui alimentera également l'hôtel communautaire. Avant la fin avril, des panneaux photovoltaïques fleuriront également sur la salle Jean-Luc Fougé, le Jardin des Mômes avec alimenta-

tion du cyber-centre à Fruges et la crèche « Au pays des merveilles » à Preures. Au total, ce sont 780 panneaux qui seront posés pour un investissement de 245 480 € HT financé à hauteur de 80% par le TEPCV.

« Grâce à cet équipement, l'économie d'énergie sur ces 6 bâtiments serait d'environ 75% par an », indiquait le président Philippe Ducrocq lors du dernier conseil communautaire.

Le vent et le soleil, le Haut-Pays du Montreuillois tire profit des éléments naturels pour faciliter le développement économique de son territoire rural qui ne demande qu'à vivre. ■ MARQUETTE FR